

L'éducation à la citoyenneté numérique dans les écoles de la Saskatchewan

Guide de planification à l'intention des divisions scolaires et des écoles - Politiques
relatives à l'éducation à la citoyenneté numérique de la maternelle à la 12^e année



Remerciements



Publié en 2015 par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan

Comité de rédaction :

- Pr Alec Couros, *Université de Regina*
- Katia Hildebrandt, *Université de Regina*

En consultation avec :

Le Groupe de travail sur la citoyenneté numérique :

- Donna DesRoches, *Division scolaire Living Sky*
- Leanne Forrest, *Division scolaire catholique de Regina*
- Sheri Gunville, *Division scolaire Saskatchewan Rivers*
- Wendy James, *Division scolaire publique de Saskatoon*
- Kirk Kezema, *Division scolaire Northeast*
- Ramona Stillar, *Division scolaire catholique Light of Christ*
- Erik Van Dusen, *Division scolaire publique de Regina*

Préface



Le présent document, *L'éducation à la citoyenneté numérique dans les écoles de la Saskatchewan*, a été créé pour faire suite à l'une des six recommandations du *Plan de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement en Saskatchewan*, publié en novembre 2013. La quatrième recommandation mentionnait que :

Sensibilisation des élèves à une cyberconduite correcte et responsable

Considérant que tous les élèves doivent acquérir le savoir et le savoir-faire qui les habiliteront à adopter un comportement correct et responsable dans leurs communications électroniques, et que les enseignants et les écoles devront être soutenus pour que cet important travail soit accompli depuis la maternelle jusqu'à la 12^e année :

4^e recommandation : Il est recommandé que le gouvernement de la Saskatchewan travaille avec les divisions scolaires à offrir aux enseignants les soutiens pédagogiques et ressources didactiques qui leur permettront d'inculquer à tous les élèves, de la maternelle à la 12^e année, les comportements convenables et responsables à tenir dans leurs communications électroniques.

En outre, le plan d'action proposait les actions suivantes pour suivre cette recommandation :

Action proposée: Encourage l'enseignement d'une conduite correcte et responsable dans les communications des élèves, de la maternelle à la 12^e année.

Le ministère de l'Éducation:

- devrait fournir aux divisions scolaires des modèles de politiques et de directives en matière de citoyenneté numérique en vue d'une adaptation et d'une application locales;
- devrait collaborer avec les divisions scolaires à la fourniture de matériel didactique et de possibilités de formation aux enseignants, et de ressources d'apprentissage numériques aux élèves.

À la réception du plan d'action, les actions proposées ont été acceptées par le ministre de l'Éducation et les responsables du Ministère se sont vu confier la tâche de collaborer avec le secteur de l'éducation à trouver des ressources pédagogiques, d'offrir des occasions de perfectionnement professionnel et de préparer un guide et un continuum pour aider à soutenir l'éducation à la citoyenneté numérique pour tous les élèves des écoles de la Saskatchewan, de la maternelle à la 12^e année.

Pour s'acquitter de cette tâche, un petit groupe de travail a été mis en place, qui réunit des conseillers des divisions scolaires, des experts de l'Université de Regina et des responsables du Ministère.

S'inspirant du travail déjà en cours en matière d'acquisition de compétences en littératie numérique pour soutenir l'implantation des composantes enseignement et apprentissage du cadre d'action sur l'utilisation de la technologie en éducation de la Saskatchewan, l'éducation à la citoyenneté numérique a été considérée comme essentielle pour tous les élèves de la Saskatchewan, de la maternelle à la 12^e année. Il est attendu de ce cadre que, dans notre société mondialisée, les élèves comme les enseignants soient capables d'utiliser les moyens technologiques avec efficacité et sécurité pour communiquer et collaborer avec d'autres. Une stratégie coordonnée de lutte contre la cyberintimidation passe notamment par une formation sur les droits de la personne et la citoyenneté numérique.

Le Pr Alec Couros et Katia Hildebrandt, de l'Université de Regina, ont préparé, en consultation avec le groupe de travail, la première ébauche de ce guide. Le groupe de travail a ensuite collaboré avec les responsables du Ministère pour déterminer des ressources clés et élaborer le continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique.

Soutenir les élèves à tous les niveaux scolaires et dans toutes les disciplines pour qu'ils apprennent les comportements en ligne corrects et responsables par l'intégration de l'enseignement de la citoyenneté numérique vise à aider les enfants et les jeunes à devenir, en cette ère des communications électroniques, des citoyens responsables et éthiques, capables de laisser derrière eux une empreinte numérique positive, dans le respect de la propriété intellectuelle et le souci de la protection de la vie privée.

L'éducation à la citoyenneté numérique ne se présente pas comme une unité, un cours ou une leçon séparée, mais s'apprend et se comprend mieux lorsqu'elle est se fait dans le contexte de pratiques en ligne avec l'enseignant et d'expériences et d'exemples réels.

Table des matières

Introduction	1
Feuille de route de l'éducation à la citoyenneté numérique	1
Comment utiliser le présent guide.....	2
Introduction à la citoyenneté numérique	3
Qu'est-ce que la citoyenneté numérique?	4
Pourquoi se préoccuper de citoyenneté numérique?	6
La recherche confirme l'importance de l'éducation à la citoyenneté numérique	7
Le contexte de la Saskatchewan	11
Recommandations pour l'établissement d'une politique de citoyenneté numérique	14
De « l'utilisation acceptable » à la citoyenneté numérique	14
Établissement d'une politique de citoyenneté numérique	15
Les neuf éléments de la citoyenneté numérique selon Ribble.....	15
1. Étiquette numérique	16
2. Accès numérique	17
3. Droit numérique.....	19
4. Communication numérique.....	21
5. Littératie numérique	24
6. Commerce numérique.....	25
7. Droits et responsabilités numériques	26
8. Santé et bien-être numériques.....	27
9. Sécurité et protection numérique.....	28

Autres points à considérer :

Le modèle « AVEC ».....	29
L'informatique en nuage, les applications et autres outils en ligne.....	31
Annexes	33
Ressources	34
Questions pour discussion avec les intervenants	45
Continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique	48
Références	58
Bibliographie	62

Introduction

Ce document vise à offrir des directives aux divisions et administrateurs scolaires qui se dotent de politiques de citoyenneté numérique. Il ne s'agit pas d'une politique prescriptive, mais d'une feuille de route pour guider l'élaboration de politiques au niveau des divisions scolaires et de lignes directrices et procédures spécifiques à chaque école en matière de citoyenneté numérique. On y trouvera également des outils pour aider le personnel enseignant, le personnel administratif et les parents, alors qu'ils commencent à mettre en place l'éducation à la citoyenneté numérique pour les élèves de la maternelle à la 12^e année.

FEUILLE DE ROUTE DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

QUI	Responsables des divisions scolaires, responsables des écoles, enseignants, parents et élèves.
QUOI	Aperçu de la citoyenneté numérique. (page 3)
POURQUOI	Les recherches indiquent le besoin de répondre au défi de l'éducation à la citoyenneté numérique dans les écoles de la Saskatchewan. (page 7)
QUAND	Des plans immédiats et à long terme sont nécessaires.
OÙ	On enseigne, on modélise et on pratique la citoyenneté numérique à l'école, à la maison et en ligne.
COMMENT	<ul style="list-style-type: none">• Directives pour l'élaboration de politiques de citoyenneté numérique (page 14)• Ressources clés pour la citoyenneté numérique (page 34)• Questions de discussion pour les intervenants (page 45)• Citoyenneté numérique : Continuum des apprentissages de la maternelle à la 12^e année (page 48)

Comment utiliser le présent guide :

Ce document vise à aider les divisions et les administrateurs scolaires à élaborer et mettre en œuvre des politiques de citoyenneté numérique. Il a été élaboré en consultation avec le Groupe de travail sur la citoyenneté numérique, qui réunit des leaders du milieu de l'enseignement de partout en Saskatchewan. Il n'a pas pour but de dicter une politique prescriptive, mais plutôt de mener à des conversations et offrir des ressources.

Nous recommandons vivement aux administrateurs scolaires de demander l'avis des intervenants clés (enseignants, élèves, parents et membres de la communauté) pour s'assurer que les valeurs primordiales de tous ces groupes de la communauté soient bien prises en compte et représentées chaque fois que c'est possible. Cette mesure assurera que la politique mise en place répondra bien aux besoins spécifiques de la communauté scolaire. Par exemple, la politique de citoyenneté numérique d'une école élémentaire rurale sera bien différente de celle d'une école secondaire en milieu urbain; non seulement l'âge des élèves affectera-t-il le degré de liberté dont ils jouiront, mais la politique en région rurale devra aussi inclure un plan plus concerté en vue d'assurer l'accès à tous les élèves. Une discussion sur les valeurs de la communauté dans le contexte de l'espace virtuel peut également être utile pour clarifier la définition de concepts comme l'utilisation éthique ou le libelle dans le monde numérique, qui est parfois différente ou plus nuancée que celle de la définition traditionnelle.¹

Inclure les intervenants d'une variété de groupes aidera également à mieux faire respecter la politique une fois qu'elle sera en place; il est essentiel que les administrateurs consacrent beaucoup d'effort au processus d'élaboration plutôt que d'imposer une version finale de la politique aux enseignants et aux élèves.² Il est aussi important d'inclure les élèves dans ces conversations, car ils sont fréquemment mieux informés que les adultes des enjeux actuels et émergents relatifs aux médias sociaux et aux autres sites virtuels;³ il est important de noter, cependant, que les élèves ne possèdent pas nécessairement plus de savoir-faire technique que les adultes et qu'ils ne sont certainement pas en mesure de concevoir de manière plus vaste les questions d'ordre éthique et le rôle de la technologie dans l'apprentissage. Et enfin, il est également important de définir clairement les étapes d'un futur perfectionnement professionnel de sorte que les enseignants et le personnel des écoles se sentent bien équipés pour mettre en œuvre la politique. Le présent guide contient des suggestions de ressources pour aider les enseignants à commencer à enseigner la citoyenneté numérique.

Dans la pratique, il pourrait être utile qu'un groupe restreint de responsables du milieu scolaire commence à travailler à la politique et identifie les principaux domaines de préoccupation (qui doivent être abordés immédiatement) et les domaines moins prioritaires (qui pourront être abordés dans les 2 ou 3 années qui viennent), puis oriente les conversations avec le reste des intervenants en ce sens.

Introduction à la citoyenneté numérique

Notre monde évolue et les écoles doivent s'adapter aux nouvelles réalités du savoir, de la société et de l'éducation. La technologie a transformé fondamentalement notre notion de ce qu'est une communauté et nos manières d'interagir entre nous, de sorte qu'il est plus important que jamais de se doter de réseaux personnels d'apprentissage et de soutien.⁴ L'Internet a également fait tomber de nombreux obstacles de l'espace et du temps et nous a permis de remettre en question la façon dont nous travaillons et dont nous entrons en contact avec les autres;⁵ grâce aux technologies mobiles et aux réseaux sociaux, nous ne sommes plus liés avec les seules personnes qui nous entourent physiquement, mais nous fonctionnons à l'intérieur de réseaux plus fluides et plus complexes de personnes du monde entier.⁶ Ceci revient à dire que la salle de classe d'aujourd'hui se doit de préparer les élèves à la réussite dans le cadre de ces réseaux mondiaux, mais également que les enseignants ont accès à tout un monde d'experts pour les soutenir et arrondir encore les connaissances de leurs élèves.

L'Internet signifie également un accès plus libre et moins cher à une quantité énorme d'information et de contenu éducatif.⁷ Selon Sir Ken Robinson, « nos enfants vivent la période la plus intensément stimulante de l'histoire de la Terre. »⁸ L'éducation n'est plus limitée par les murs de la classe; de plus en plus, elle peut s'accomplir en tout lieu, en tout temps, et être le fait de tous.⁹

« Nous devons nous assurer que les élèves disposent des compétences nécessaires pour être capables de passer au crible cette abondance d'information avec intelligence et en toute sécurité et pour naviguer l'espace virtuel d'une façon qui contribue à leur apprentissage. »

En général, les pratiques actuelles en matière de scolarisation ne se sont malheureusement pas adaptées aux changements qui se sont opérés dans la société et en matière d'apprentissage, ce qui laisse les élèves en situation de désavantage;¹⁰ notre système

éducatif « était conçu et structuré pour une ère différente. »¹¹ L'éducation n'est plus « une affaire d'enseignement centralisé, mais plutôt une démarche consistant à s'établir en tant que nœud d'un vaste réseau de créativité distribuée. »¹²

Ceci revient à dire qu'il nous faut repenser l'idée d'école – si des quantités phénoménales de contenu sont à la disposition de tous, il faut nous assurer que les élèves possèdent bien les compétences nécessaires pour être capables de passer au crible cette abondance d'information avec intelligence et en toute sécurité et pour naviguer l'espace virtuel d'une façon qui contribue à leur apprentissage. En d'autres termes, l'école doit enseigner aux élèves *comment* apprendre à l'ère des réseaux.

Intégrer la technologie à la classe et faire tomber les murs de nos écoles est une façon de combler l'écart entre les systèmes éducatifs traditionnels et ceux qui donnent à leurs élèves les compétences dont ils ont besoin, à l'heure actuelle et à l'avenir. Ces changements ne peuvent cependant pas s'accomplir du jour au lendemain; les écoles et les enseignants doivent réfléchir aux défis potentiels que représente le fait d'intégrer la technologie à la classe, pour s'assurer que les élèves participent à l'univers virtuel de manière positive et responsable, et en toute sécurité. Ceci signifie que nous devons planifier et nous attaquer au défi de l'éducation à la citoyenneté numérique en mettant en place des politiques au niveau de la division scolaire et de l'école.

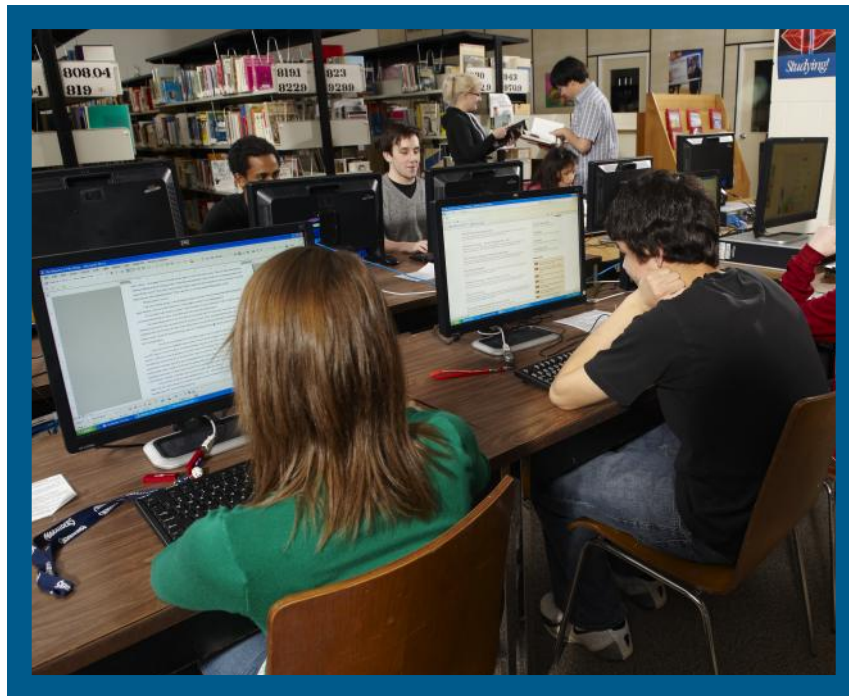
Qu'est-ce que la citoyenneté numérique?

Pour pouvoir cerner le concept de citoyenneté numérique, il est utile de débiter avec la notion de citoyenneté, c'est-à-dire « le fait d'être ressortissant d'une communauté nationale, politique ou sociale donnée, [lequel fait] s'accompagne de droits et de responsabilités. »¹³ Ainsi, la notion de citoyenneté dans son sens traditionnel fait référence à un espace limité et à des groupes d'individus, et suppose à la fois les avantages d'avoir des droits et le poids d'avoir des responsabilités.

Étant donné l'évolution des communautés, des savoirs et de l'éducation, la citoyenneté n'est cependant plus limitée à un emplacement physique. Il nous faut donc élargir notre définition de la citoyenneté pour prendre en considération qui nous sommes en tant que membres de communautés mondiales virtuelles dans lesquelles nous nous trouvons maintenant. La citoyenneté numérique nous demande de considérer la façon dont nous agissons en tant que membres d'un réseau de personnes regroupant à la fois nos proches voisins et des individus qui vivent de l'autre côté de la planète. Elle exige de nous que nous soyons conscients des façons dont la technologie transmet notre participation à ce réseau. Ceci pourrait être défini comme « les normes d'un comportement virtuel responsable et approprié »¹⁴ ou encore « la

qualité des habitudes, des actions et des modes de consommation qui affectent l'écologie des communautés et des contenus numériques.»¹⁵

La citoyenneté numérique reprend cette acception du terme, mais en l'élargissant. Si la citoyenneté exige la participation à une communauté donnée, il nous faut considérer ce que représente la participation à un monde numérique. Il nous faut également considérer quels nouveaux droits et quelles nouvelles responsabilités nous avons dans l'espace virtuel. En plus des aspects traditionnels de la citoyenneté, la citoyenneté numérique soulève également plusieurs autres questions essentielles, notamment l'équilibre : mieux comprendre les effets de la technologie et concilier les avantages qu'elle procure et les risques potentiels qu'elle crée; la sécurité et la protection, telles qu'elles s'appliquent à l'espace virtuel, y compris les problèmes de contenu inapproprié et de cyberintimidation; et les questions d'éthique, telles le droit d'auteur et le plagiat.¹⁶



« La citoyenneté numérique est plus qu'un outil d'enseignement; c'est une façon de préparer les élèves à une société pleine de technologie.»

- Pr Mike Ribble

Pourquoi se préoccuper de citoyenneté numérique?

Vu les complexités de la participation à l'espace virtuel, de nombreux systèmes scolaires ont choisi l'approche de restreindre sévèrement l'accès aux médias sociaux et autres espaces virtuels, dans l'espoir de limiter les problèmes potentiels. Cette approche pouvait présenter un certain avantage lorsque l'usage de l'Internet était moins répandu, mais ce n'est plus une stratégie viable ni appropriée. Les élèves se servent de l'Internet et il revient aux écoles d'assurer qu'ils le fassent en sécurité. De la même façon que l'école a toujours eu un rôle dans la préparation des élèves à leur avenir de citoyens dans le sens traditionnel, les éducateurs doivent maintenant assurer la préparation des élèves comme participants actifs et responsables d'une société de plus en plus numérique :

La citoyenneté exige la participation. Pour avoir du sens et de la valeur, une communauté, qu'elle soit locale, régionale, nationale ou politique, exige de ses membres qu'ils y participent. Sans cette participation, la communauté disparaît. De la même façon, la communauté numérique exige la participation et la société a un rôle à jouer pour préparer sa jeunesse à y participer d'une manière bienveillante, responsable et pertinente.¹⁷

Si la citoyenneté numérique exige la participation, il revient donc à l'école de fournir aux élèves un endroit sûr où ils seront guidés dans leur exploration de l'espace virtuel. De la même façon qu'on ne peut pas apprendre à conduire à un jeune sans jamais monter dans

Il est primordial que les écoles abordent la citoyenneté numérique et qu'elles le fassent immédiatement. Quelques-unes des raisons clés pour expliquer l'urgence de la situation :

- Les élèves connaissent en général assez bien les bases de l'utilisation de la technologie, mais ils ne sont pas nécessairement capables de raisonnement critique à son égard. Beaucoup d'entre eux ne possèdent pas les compétences nécessaires pour être responsables et se garder en sécurité. Nous mettons nos élèves en danger en présumant qu'ils maîtrisent cette technologie.
- Les élèves commencent à utiliser l'Internet très jeunes et ils l'utilisent régulièrement. Si les écoles attendent qu'ils soient au secondaire pour aborder la citoyenneté numérique, elles mettent leurs élèves en danger.
- Si nous voulons que nos élèves soient des apprenants pour la vie, nous devons leur faire comprendre que l'apprentissage a lieu à tout moment, mais en gardant la technologie séparée de la vie de la classe, nous faisons passer le message que l'école est séparée de la « vraie vie ». Intégrer le monde numérique et la citoyenneté numérique au programme d'études comble l'écart entre l'école et le foyer.
- Les écoles doivent préparer les élèves à réussir dans notre monde numérique. Enseigner aux élèves la citoyenneté numérique revient à leur faire acquérir les habiletés et les compétences nécessaires pour qu'ils deviennent des membres productifs et responsables de notre société, actuelle et future, et qu'ils le fassent en sécurité.

une voiture, on ne peut pas enseigner la citoyenneté numérique sans laisser les élèves aller sur Internet.¹⁸

La recherche confirme l'importance de l'éducation à la citoyenneté numérique :

On trouvera dans cette section une étude plus approfondie des raisons pour lesquelles chacune de ces questions est importante. Cette recherche pourra être utile aux administrateurs ou aux enseignants qui désirent discuter du besoin de former les élèves à la citoyenneté numérique avec les parents ou les autres membres de la communauté.

Perception faussée des compétences des élèves en matière de littératie numérique :

L'une des raisons principales pour enseigner la citoyenneté numérique est que les jeunes, bien qu'ils connaissent souvent assez bien les bases de l'utilisation de la technologie, ne possèdent fréquemment pas les compétences nécessaires en matière de littératie numérique.¹⁹ Une étude des jeunes Canadiens et Canadiennes a montré que moins de la moitié prennent la peine de confirmer les résultats de leur recherche en consultant des sources supplémentaires s'ils pensent que le site qu'ils utilisent est fiable. Cette même étude a prouvé que très peu de jeunes comprennent les aspects commerciaux de l'Internet, par exemple les diverses façons dont les entreprises peuvent partager leurs renseignements personnels.²⁰ Comme le note un expert :

Ce n'est pas parce que les élèves d'aujourd'hui ont grandi dans un monde riche en technologie qu'ils savent comment utiliser cette technologie de manière efficace et responsable. On pense souvent à tort que les apprenants d'aujourd'hui peuvent passer sans difficulté de l'utilisation de leurs appareils pour des raisons personnelles à l'utilisation de ces appareils pour faire des recherches, apprendre et améliorer leur productivité. Nous entendons souvent dire que les élèves utilisent les outils numériques de nombreuses façons inappropriées – envoi de messages à contenu sexuel, cyberintimidation, tromperie, enregistrement vidéo de cours et de bagarres entre eux, plagiat. Ces comportements sont malheureusement devenus chose courante, du fait que les écoles ne font pas leur part pour éduquer les élèves à la citoyenneté et à la responsabilité numérique et pour leur faire comprendre l'importance de se forger une empreinte numérique positive.²¹

Les écoles et les enseignants ne peuvent pas prendre pour acquis que les élèves maîtrisent la technologie numérique simplement parce qu'ils sont branchés. Il est clair que les élèves n'apprennent pas chez eux à être responsables et en sécurité; il revient donc aux écoles et aux enseignants de s'assurer que les élèves acquièrent les compétences nécessaires dans la salle de classe, sinon nous mettons ces jeunes en danger.

« ...souvent les élèves n'apprennent pas chez eux à être responsables et en sécurité sur Internet; il revient donc aux écoles et aux enseignants de s'assurer que les élèves acquièrent les compétences nécessaires à l'école, sinon nous mettons ces jeunes en danger. »

Pourcentage élevé d'utilisation d'Internet parmi les jeunes :

Un argument qui appuie la thèse de l'élaboration d'une politique de citoyenneté numérique est que les jeunes passent déjà beaucoup de temps sur Internet et qu'ignorer la question lorsqu'ils sont à l'école ne les empêchera pas de se retrouver dans des situations difficiles en ligne. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'école devrait aider les élèves à acquérir des habiletés transférables pour qu'ils puissent les appliquer à leur vie personnelle. Voici un bref aperçu des pourcentages d'utilisation de la technologie chez les jeunes. Il brosse un tableau succinct de la fréquence de l'utilisation d'Internet chez les jeunes générations, que ce soit au Canada comme dans d'autres pays.

L'utilisation d'Internet s'étend maintenant à tous les âges : 82 % des adultes américains l'utilisent, y compris 53 % des personnes de plus de 65 ans,²² et 65 % des adultes en ligne fréquentent les sites de réseautage social.²³ La probabilité d'utilisation d'Internet décroît avec l'âge, la tranche d'âge la plus jeune de l'étude (les Américains de 18 à 29 ans) étant le plus susceptible d'utiliser Internet (97 % des participants dans ce groupe d'âge l'utilisent et 89 % fréquentent les réseaux sociaux.²⁴ De nombreux experts en technologie s'accordent pour dire que ces jeunes utilisateurs, la génération Y, « mèneront la société dans un monde nouveau de divulgation de renseignements personnels et de partage d'information à l'aide de médias nouveaux » et qu'ils continueront à partager tout au long de leur vie, ce qui suggère que les pourcentages élevés d'utilisation d'Internet continueront ou augmenteront encore.²⁵

Les adolescents sont semblables aux jeunes adultes en ce qui concerne les pourcentages d'utilisation. Au Canada, ce sont 99 % des jeunes de la 4^e à la 11^e année qui naviguent sur Internet en dehors de l'école.²⁶ Près des trois quarts des adolescents canadiens affichent du contenu sur les sites de réseautage social, tandis que 85 % des jeunes Canadiens de la 7^e à la 11^e année diffusent en flux ou téléchargent du contenu trouvé en ligne.²⁷ De ces jeunes qui naviguent sur Internet en dehors de l'école, 45 % le font à partir d'un téléphone cellulaire ou intelligent, ce pourcentage allant en grandissant avec l'âge, tandis que 68 % se servent d'un appareil portatif, ordinateur portable (laptop), ultraportable (notebook) ou tablette.²⁸ Ces

chiffres sont significatifs, car ils portent à croire que pour les adolescents, l'utilisation d'Internet devient de plus en plus « n'importe quand, n'importe où ». Le grand nombre d'élèves possédant un téléphone cellulaire et un autre appareil mobile, dont une bonne partie ont une connexion 3G ou 4G, signifie également que les élèves ont personnellement accès sans aucun problème à l'espace virtuel pendant les heures de classe, peuvent créer leur propre point d'accès public et passer outre les filtres mis en place au niveau de l'école, ce qui rend illusoire de vouloir traiter les questions de sécurité Internet en limitant le Wifi ou en bloquant certains sites Web au niveau de l'école. Il est donc primordial que les écoles fassent acquérir aux élèves les habiletés et compétences nécessaires pour qu'ils puissent filtrer eux-mêmes les contenus auxquels ils ont accès.

« Choisir l'approche "une seule vie" de la technologie présente des avantages pédagogiques tout autant que pratiques : non seulement les enseignants s'assurent-ils que les élèves seront en sécurité lorsqu'ils sont en ligne, mais ils aident également à jeter un pont entre le foyer et l'école. »

Le continuum foyer/école : deux vies ou une seule?

Le pourcentage élevé d'utilisateurs d'Internet parmi les adolescents suggère que les communautés virtuelles jouent un rôle prépondérant dans la vie de nos élèves. Sachant cela, nous devons donc réfléchir et décider si nous allons considérer la vie de nos élèves à la maison et leur vie à l'école comme séparées ou comme connectées :

Deux vies ou une seule? C'est là la question qui devrait nous inciter à aider les enfants à acquérir le sens des proportions dans l'ère numérique dans laquelle ils vivent et qui considère la réussite en termes de communauté et d'humanité aussi bien que d'abondance et de bande passante.²⁹

L'approche « deux vies » « présume que l'école n'a pas à intervenir dans la question des répercussions personnelles, sociales et environnementales d'un style de vie technologique... [ce qui laisse] nos enfants seuls pour se débrouiller seuls face aux questions de citoyenneté numérique, de cybersécurité et d'utilisation responsable de la technologie. La perspective « une seule vie », soutient au contraire que l'école a la responsabilité fondamentale d'aider les élèves « à trouver un équilibre entre le contrôle de leur destinée que leur offre la technologie

numérique et le sens des responsabilités personnel, communautaire et mondial. »³⁰

L'approche « deux vies » est problématique pour quelques raisons :

- Grâce à leur accès à la technologie, les adolescents possèdent beaucoup de pouvoir et d'influence, mais sont souvent peu enclins à penser à l'aspect moral ou éthique de leur participation à la vie virtuelle. Ceci signifie qu'ils ont besoin des conseils des adultes pour leur faire penser aux répercussions de leurs actes dans l'espace virtuel.³¹
- Toute l'idée de « dualisme numérique » (c'est-à-dire que le monde numérique et le monde physique sont séparés, et que le seul monde considéré comme « réel » est le monde physique) n'est pas un point de vue réaliste; bien au contraire, notre monde virtuel et notre monde « hors ligne » se rejoignent en réalité augmentée.³²

Choisir l'approche « une seule vie » présente des avantages pédagogiques tout autant que pratiques : non seulement les enseignants s'assurent-ils que les élèves seront en sécurité lorsqu'ils sont en ligne, mais ils aident également à jeter un pont entre le foyer et l'école.

Répondre aux besoins des élèves :

Les écoles devraient être déterminées à préparer leurs élèves pour la voie qu'ils se choisissent, quelle qu'elle soit. Vu la rapidité de l'évolution de notre monde et l'importance prise par la technologie, les habiletés et compétences en matière de citoyenneté numérique sont essentielles pour assurer la réussite des élèves, de la maternelle à la 12^e année et au-delà. Les élèves doivent savoir naviguer et participer aux environnements numériques, intelligemment et de manière responsable, pour réussir dans la vie et au travail. Outre cette considération, le besoin de programmes d'études et de politiques de citoyenneté numérique est soutenu par les politiques et les programmes d'études déjà en place en Saskatchewan et par les normes internationales en matière d'éducation.

Le contexte de la Saskatchewan :

- Le cadre d'action sur la technologie en éducation du ministère de l'Éducation souligne l'importance d'assurer l'intégration de la technologie dans la salle de classe et rend obligatoire qu'élèves et éducateurs travaillent à améliorer leur littératie numérique et les habiletés et compétences qui s'y rattachent, notamment l'utilisation de la technologie pour communiquer efficacement et « participer avec discernement à la société numérique mondiale ». ³³
- *Le Plan de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement en Saskatchewan* comprend des objectifs d'apprentissage semblables, notamment la recommandation qu'élèves et enseignants devraient travailler à « adopter un comportement correct et responsable dans leurs communications électroniques » ; le rapport insiste sur l'importance d'une « formation sur les droits de la personne et la citoyenneté numérique ». ³⁵
- Les compétences transdisciplinaires de la Saskatchewan justifient l'inclusion de la citoyenneté numérique dans les programmes d'études, car elles mettent l'accent à la fois sur l'importance générale de la technologie dans l'enseignement et l'apprentissage et sur les compétences liées à la citoyenneté, telles que la capacité de « communiquer efficacement et de manière éthique » dans le contexte mondial. ³⁶
- Les résultats préliminaires recueillis à la suite du forum-rencontre L'élève avant tout sur la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement montrent que les élèves de la Saskatchewan s'inquiètent des répercussions possibles de leur participation inappropriée et contraire à l'éthique dans l'espace virtuel et qu'il est donc nécessaire de répondre à ce besoin au niveau de l'école.

Contexte international :

À l'échelle internationale, la Société internationale pour la technologie dans l'enseignement (International Society for Technology in Education, ISTE) a compilé une liste de normes pour les élèves, les enseignants et les administrateurs qui précisent les habiletés liées à la technologie que les élèves doivent maîtriser. Les normes de l'ISTE pour les élèves comprennent entre autres le développement de la citoyenneté numérique.

Les normes de l'ISTE en matière de citoyenneté numérique :

Les élèves comprennent les questions humaines, culturelles et sociétales relatives à la technologie et adoptent un comportement légal et éthique.

1. Préconiser et pratiquer une utilisation sécuritaire, légale et responsable de l'information et de la technologie
2. Adopter une attitude positive à l'égard de la technologie qui appuie la collaboration, l'apprentissage et la productivité
3. Démontrer une responsabilité personnelle à l'égard de l'apprentissage permanent
4. Faire preuve de leadership en matière de citoyenneté numérique³⁶

Dans la même veine, le cadre défini par le National Council of Teachers of English (NCTE) dans son document *Framework for 21st Century Curriculum and Assessment* demande des élèves qu'ils « prennent en charge leurs responsabilités relativement à l'éthique nécessaire dans ces environnements complexes » et pratiquent une utilisation sans danger d'Internet.³⁷

En plus de s'assurer de bien réussir en classe dans le présent, les élèves auront également besoin d'acquérir toute une série d'habiletés de littératie numérique en préparation pour leur avenir professionnel.

Les habiletés du 21^e siècle exigent également que l'on aide les élèves à être capables de résoudre des problèmes et à démontrer des compétences en collaboration à distance, ainsi que des « habiletés à comprendre des perspectives multiples, à respecter et même accueillir la diversité des points de vue, à comprendre une variété de normes sociales et à négocier entre des opinions conflictuelles »; ces types d'habiletés permettront aux élèves de prendre leur place dans les sociétés en réseaux de l'avenir.³⁹

Pour acquérir bon nombre de ces habiletés pour l'avenir, notamment les aspects liés à la collaboration virtuelle, les élèves doivent réellement passer du temps sur les réseaux et même les habiletés qui ne nécessitent pas explicitement un environnement virtuel peuvent être facilitées par une connexion à des espaces d'apprentissage virtuels.⁴⁰ Les élèves pourraient par exemple « distinguer ce qui est important de ce qui est accessoire et filtrer ainsi l'information » en se rendant sur de multiples réseaux sociaux. Ils pourraient également acquérir une compétence interculturelle (une des habiletés identifiées) en collaborant avec des élèves d'autres parties du monde.⁴¹ Cependant, pour que les élèves puissent acquérir ces habiletés en restant en sécurité en réseaux et dans des contextes réels, ils doivent d'abord acquérir des habiletés de littératie numérique.

Tout ceci souligne l'importance d'enseigner la citoyenneté numérique à nos élèves pour atteindre les objectifs des programmes et préparer les élèves à devenir des membres productifs et responsables de notre société mondiale. Les éducateurs ne peuvent plus ignorer leur rôle lorsqu'il s'agit d'aider les élèves à devenir des citoyens numériques; les écoles doivent répondre aux besoins changeants de nos apprenants pour les préparer à notre monde en évolution rapide.

Les 10 habiletés essentielles dans le monde du travail à l'avenir, selon l'institut de recherche Apollo Research :

- saisir la signification
- intelligence sociale
- souplesse et originalité de raisonnement
- compétence interculturelle
- pensée computationnelle
- littératie des nouveaux médias
- transdisciplinarité
- esprit de conception
- gestion de la charge cognitive
- collaboration virtuelle³⁸

Recommandations pour l'établissement d'une politique de citoyenneté numérique

De « l'utilisation acceptable » à la « citoyenneté numérique »

Il est important de reconnaître que de nombreuses écoles ont déjà en place une politique d'utilisation acceptable qui précise comment la technologie peut être utilisée en salle de classe, mais ces politiques sont souvent restrictives et destinées à contrôler ou interdire certains comportements. Elles prennent pour acquis que les élèves perdront des privilèges en matière d'utilisation de la technologie si certaines règles ne sont pas respectées. Une politique de citoyenneté numérique, au contraire, représente une vision plus complète de l'apprentissage amélioré par la technologie. Elle se base sur l'approche « une seule vie » et reconnaît l'importance de l'espace virtuel dans l'apprentissage et le droit des élèves à y accéder. Elle représente le cadre dans lequel on enseignera aux élèves les compétences nécessaires pour agir de manière responsable dans l'espace virtuel.⁴²

Une politique qui précise ce qu'est une utilisation respectueuse et appropriée de la technologie peut certainement faire partie d'une politique de citoyenneté numérique. Il est cependant impératif qu'elle s'éloigne de toute formulation punitive ou restrictive. Certaines écoles ont commencé à choisir le terme utilisation « responsable » pour remplacer celui d'utilisation « acceptable ». Cette évolution terminologique démontre qu'elles se préparent à donner plus de responsabilité aux élèves. Dans le même ordre d'idée, les enseignants pourraient travailler avec les élèves à établir la politique d'utilisation de la technologie dès les premiers jours de classe, afin que les élèves se l'approprient davantage.

Politique d'utilisation acceptable

- Est présentée comme ce que l'élève « ne doit pas faire »
- Définit les règles qu'apprenants et éducateurs doivent suivre et peut limiter l'accès à la technologie
- Souvent restrictive, conçue pour contrôler ou interdire certains comportements
- Prend souvent pour acquis que les élèves perdront le privilège de la technologie s'ils ne respectent pas certaines règles

Politique d'utilisation responsable

- Est présentée comme ce que l'élève « doit faire »
- Donne à l'élève plus de responsabilité en matière d'utilisation de la technologie pour soutenir l'apprentissage
- Conçue avec les élèves pour qu'en arriver à une compréhension commune de la responsabilité d'accéder aux technologies numériques fasse partie du processus d'apprentissage
- Peut contenir des attentes claires en matière d'utilisation de la technologie en classe









Établissement d'une politique de citoyenneté numérique :

Guide de discussion

Le cadre de discussion ci-dessous est destiné aux intervenants et comprend les points clés à prendre en considération et les questions importantes à poser. Ce cadre se fonde sur les neuf éléments de la citoyenneté numérique tels que définis par Ribble et comprend également deux sections supplémentaires, l'une sur la politique AVEC : « Apportez votre équipement personnel de communication », l'autre sur l'informatique en nuage.⁴³

Les neuf éléments de la citoyenneté numérique selon Ribble :

Les neuf éléments de la citoyenneté numérique de Ribble⁴⁴ sont un cadre utile pour comprendre les principales composantes de la citoyenneté numérique. Ils sont devenus la norme en matière de programmes d'études de citoyenneté numérique au Canada et partout dans le monde. Les voici :

RESPECTER	Étiquette numérique	Normes électroniques de conduite ou de procédure.	
	Accès numérique	Participation électronique complète à la société.	
	Droit numérique	Responsabilité électronique de ses actes.	
ÉDUIQUER	Communication numérique	L'échange électronique d'information.	
	Littératie numérique	La capacité de se servir de la technologie et de savoir quand et comment s'en servir.	ABC
	Commerce numérique	L'achat et la vente électroniques de biens.	
PROTÉGER	Droits et responsabilités numériques	Les privilèges et les libertés dont tous les utilisateurs des technologies numériques peuvent se prévaloir des comportements et attentes qui y sont liés.	
	Sécurité et protection numériques	Les précautions électroniques que tout utilisateur de technologie doit prendre pour garantir la sécurité et la protection de son réseau.	
	Santé et bien-être numériques	Le bien-être psychologique et physique lié à l'utilisation des technologies numériques.	

Examinons en plus de détails les éléments de la citoyenneté numérique. Chaque élément est suivi d'une discussion du rôle qu'il devrait jouer dans l'établissement de la politique.



Élément 1 : Étiquette numérique

L'étiquette numérique, ou étiquette en ligne, ce sont les normes de comportements dans l'espace virtuel ou chaque fois que l'on utilise la technologie. Il s'agit souvent de conventions qui ne sont pas écrites, qui changent rapidement pour suivre les nouvelles technologies qui arrivent sur le marché et qui peuvent varier d'un espace virtuel à un autre ou d'un groupe d'utilisateurs à un autre. Des générations différentes ont également des points de vue extrêmement divergents sur ce qui est considéré comme poli – citons comme exemple se servir de son téléphone portable pendant une conversation face-à-face. Dans le temps, l'étiquette se transmettait de parents à enfants, mais à l'heure actuelle, les parents n'ont souvent aucune idée de ce qui se fait ou non dans le monde des réseaux sociaux et apprennent en même temps que leurs enfants. Le rôle de l'école est donc critique pour ce qui est d'enseigner l'étiquette en ligne dans le cadre de l'enseignement quotidien.⁵⁵ Les enseignants doivent être conscients des lignes directrices provinciales et nationales en matière de médias sociaux et de partage en ligne lorsqu'ils modélisent les comportements à adopter.

Élargissant la définition d'étiquette en ligne, les écoles pourraient également vouloir inclure les différentes façons dont les élèves peuvent accéder au monde virtuel pour apporter des changements positifs par des collectes de fonds, de l'activisme ou d'autres activités de lutte pour la justice sociale.



Points clés à prendre en considération pour les écoles et les divisions scolaires :

- ✓ Assurer que les élèves utilisent la technologie d'une façon qui a des effets positifs sur les autres.
- ✓ Assurer que les élèves communiquent de manière appropriée au contexte, au public et à l'objectif visé.



Élément 1: Étiquette numérique

Questions pour discussion avec les intervenants :

- Dans la communauté scolaire, qu'est-ce qui est considéré comme poli et approprié en matière de communication avec les autres en ligne ou lorsqu'on utilise la technologie dans la classe, et comment ces attentes sont-elles communiquées aux élèves et aux parents?
- Comment les membres du personnel de l'école modélisent-ils l'étiquette à respecter en ligne dans leur pratique d'enseignement quotidienne?
- Comment les écoles soutiennent-elles les élèves dans leur utilisation d'Internet et des médias sociaux pour encourager le changement et faire le bien dans leur communauté et au-delà?



Élément 2 : Accès numérique

L'accès numérique, ou accès au numérique, fait référence à la capacité pour tous les élèves de participer à plein à la société numérique. Certains facteurs comme le statut socioéconomique des élèves, l'endroit où ils vivent ou une incapacité peuvent avoir des répercussions sur cet accès.⁴⁵ Les écoles doivent considérer si tous leurs élèves ont accès à des appareils électroniques et à Internet haute vitesse chez eux et à l'école.

Les écoles des régions urbaines comme des régions rurales peuvent avoir des défis de bande passante. Il peut facilement y avoir des problèmes d'égalité d'accès lorsque les écoles mettent en place une politique AVEC (« Apportez votre équipement personnel de communication »; on trouvera des détails plus loin dans le texte) sans offrir d'autres options aux élèves qui n'ont pas d'appareil portatif, comme un programme de prêt d'appareil ou un accès à Internet haute vitesse après les heures de classe. L'accès numérique peut également affecter la participation des parents à la communauté scolaire; lorsque la salle de classe et l'école partagent du matériel ou annoncent des activités sur les réseaux sociaux ou sur leur portail en ligne, il est important de s'assurer que tous les parents et parents-substituts ont bien accès à ces ressources. Une solution pourrait consister à donner accès à des ordinateurs à l'école ou dans un espace communautaire, mais il peut être difficile pour certains parents de venir les consulter.

Les écoles des régions rurales peuvent également faire face à des problèmes de mauvaise connectivité Internet, surtout dans les régions éloignées. Les enseignants devront y penser lorsqu'ils donnent des devoirs aux élèves à faire en dehors des heures de classe et être prêts à leur offrir l'option d'accéder à Internet d'une autre façon, peut-être depuis le centre communautaire ou le laboratoire d'informatique de l'école.

Les élèves ayant une variété de besoins particuliers peuvent également avoir des problèmes en matière d'accès numérique si on ne leur offre pas les outils électroniques dont ils ont besoin pour accéder à l'espace virtuel et aux programmes d'études en général. En Saskatchewan, le ministère de l'Éducation a mis en place un modèle d'intervention basé sur



Points clés à prendre en considération pour les écoles et les divisions scolaires :

- ✓ Assurer l'accès à tous les élèves.
- ✓ Offrir une autre option lorsque l'accès est difficile en raison de l'endroit où vivent les élèves ou de leur statut socioéconomique.
- ✓ S'assurer que les élèves ayant des incapacités reçoivent les adaptations et l'équipement dont ils ont besoin.
- ✓ S'assurer que les enseignants sont préparés pour savoir utiliser la technologie en classe pour soutenir et améliorer l'apprentissage.

les besoins pour tous les élèves.⁴⁶ Les écoles doivent s'assurer que ces élèves ont la possibilité de participer pleinement, ce qui peut nécessiter le besoin de sources de financement supplémentaire.

Enfin, les administrateurs scolaires doivent faire de leur mieux pour s'assurer que les enseignants ont bien les ressources et les soutiens nécessaires pour utiliser la technologie en classe de manière efficace. Ils doivent s'assurer aussi que chaque élève de chaque classe a un accès équitable à la technologie et s'en sert régulièrement. Les administrateurs et les responsables des divisions scolaires voudront peut-être réévaluer leurs priorités de financement à l'ère du numérique et réfléchir à la façon de s'assurer de bien répondre aux besoins des élèves en matière d'accès numérique.

En outre, il faut apprendre aux élèves à se servir de la technologie efficacement pour leur apprentissage; bien qu'ils possèdent souvent des notions de base, ils n'ont fréquemment pas les connaissances nécessaires pour aller au-delà de leurs besoins personnels et l'utiliser pour l'apprentissage. Un problème particulièrement préoccupant qui se pose lorsque l'école ne forme pas les élèves à la culture technologique et numérique est qu'il se forme alors un fossé, qui sépare les élèves plus privilégiés qui possèdent les connaissances nécessaires pour pouvoir participer au monde numérique pour améliorer leur apprentissage et ceux qui n'ont pas les moyens et risquent de se retrouver à la traîne sur le marché du travail parce qu'ils ne possèdent pas les habiletés indispensables au 21^e siècle.⁴⁷ Encore une fois, c'est à l'école qu'il revient de s'assurer que les enseignants ont bien accès à du perfectionnement professionnel qui les préparera à aider les élèves à se servir des outils numériques pour leur apprentissage.



Élément 2 : Accès numérique

Questions pour discussion avec les intervenants :

- Que pensent les membres de la communauté scolaire de la nécessité pour le personnel et les élèves d'avoir accès à Internet?
- Que dit la politique de l'école et quelles sont les pratiques en vigueur pour ce qui de bloquer l'accès à Internet et aux réseaux sociaux, et comment l'école peut-elle s'assurer que les droits des élèves en matière d'accès numérique sont bien reconnus?
- Quelle est la politique de l'école en matière de programmes AVEC et comment l'école s'assure-t-elle que tous les élèves ont bien accès au numérique?
- Quelles occasions l'école offre-t-elle aux enseignants pour soutenir leur utilisation de la technologie dans la classe?
- Quelles mesures l'école prend-elle pour assurer que les élèves ont accès à de l'équipement moderne, y compris de l'équipement spécialisé et adapté pour les élèves ayant des besoins particuliers?



Élément 3 : Droit numérique

Le droit numérique (ou loi numérique) fait référence aux responsabilités légales de nos actes électroniques. Il couvre des questions comme le partage ou l'utilisation de matériel soumis au droit d'auteur, le piratage de systèmes, le vol d'identité numérique ou l'affichage de photos illicites.⁵⁶

Les jeunes auront beaucoup moins tendance à percevoir des activités potentiellement illégales, comme le partage de fichier ou le téléchargement de musique ou de vidéos, comme étant mal ou contraires à l'éthique;⁵⁷ en fait, 46 % des élèves canadiens étaient d'avis que le téléchargement de contenu illégal n'était pas « une grosse affaire », et cette conviction était plus marquée chez les élèves des classes supérieures.⁵⁸ Dans beaucoup de cas, les élèves n'étaient pas conscients des conséquences juridiques de leurs actions. Par exemple lorsqu'ils veulent afficher une image sur un blogue, les élèves peuvent ne pas reconnaître le besoin de choisir du contenu approuvé pour le partage (tel que des images sous licence Creative Commons).

La perception par les élèves de ce qui est éthique et légal devient particulièrement problématique lorsque ceux-ci envoient des messages à contenu sexuel ou partagent des photos de personnes nues ou partiellement nues; si ces photos représentent quelqu'un de moins de 16 ans, partager ces photos revient à distribuer de la pornographie juvénile, même si la photo représente l'élève lui-même. Bien que de telles situations soient bien plus courantes dans les recours judiciaires aux États-Unis, elles commencent à s'appliquer au contexte canadien. Un cas récent en Colombie-Britannique a vu une jeune adolescente poursuivie en justice pour avoir envoyé par message texte des photos d'une jeune fille nue.⁵⁹ Les questions juridiques sont également importantes dans le contexte de la cyberintimidation. Le projet de loi récemment introduit pour lutter contre la cyberintimidation, C-13, vise à empêcher le partage d'images « intimes » en ligne et imposerait une peine maximale de cinq ans aux contrevenants.⁶⁰ Au palier local, certaines villes de la Saskatchewan ont promulgué des lois relatives à la cyberintimidation, par exemple Grenfell, qui impose des amendes, aux intimidateurs comme à ceux qui les encouragent, et qu'ils soient mineurs ou adultes.⁶¹



Points clés à prendre en considération pour les écoles et les divisions scolaires :

- ✓ S'assurer que le personnel de l'école est bien au courant des derniers développements en matière de droit numérique et qu'il communique l'information aux élèves dans le cadre des cours.
- ✓ S'assurer que les attentes sont bien claires en matière de vie privée lorsqu'on utilise des appareils appartenant à l'école.

En raison de la nature toujours en évolution de la technologie, bon nombre de questions liées au droit numérique, comme le mixage ou le remixage de contenu par exemple, sont encore mal définies.

De nouvelles lois qui abordent ces questions sont en cours d'élaboration. Il est donc important qu'enseignants et administrateurs se tiennent à jour sur les changements législatifs. Pour ne citer qu'un exemple, au Canada les exceptions en matière de traitement équitable sont légiférées et autorisent l'utilisation de matériel soumis au droit d'auteur dans des cas bien précis; un récent changement à la législation canadienne sur le droit d'auteur vient d'ajouter de nouvelles possibilités d'utilisation de matériel soumis au droit d'auteur à des fins éducatives. Les écoles et les enseignants voudront peut-être consulter *Le droit d'auteur... ça compte!* pour se tenir au courant.

Les écoles doivent également considérer quoi faire en cas de violations du droit numérique qui se produisent sur l'Internet de l'école ou avec du matériel appartenant à l'école. Il est important par exemple d'établir des procédures relatives à l'utilisation d'appareils appartenant à l'école et de bien faire comprendre aux élèves et au personnel quelles doivent être leurs attentes en matière de vie privée. Ces appareils peuvent-ils être saisis à tout moment et être examinés?



Élément 3 : Droit numérique

Questions pour discussion avec les intervenants :

- Qui à l'école ou à la division scolaire a la responsabilité de se tenir au courant des changements au droit numérique et aux possibilités d'utilisation, et de s'assurer que l'information à jour est bien communiquée aux membres du personnel et aux élèves?
- Quelle est la politique de l'école ou de la division scolaire en ce qui concerne le contrôle des activités du réseau? Cette politique a-t-elle été bien expliquée au personnel et aux élèves?
- Quelle est la politique de l'école en matière de données conservées sur les appareils appartenant à l'école? Cette politique a-t-elle été bien expliquée au personnel et aux élèves?
- Quelle est la politique de l'école lorsque des élèves ne respectent pas le droit numérique?



Élément 4 : Communication numérique

La communication numérique comprend tout support électronique permettant la communication entre personnes, par exemple téléphone cellulaire, services de réseautage social, courriel ou messagerie textuelle.

L'omniprésence de la communication numérique risque de causer des tensions en classe, où les enseignants peuvent avoir l'impression que la présence de téléphones cellulaires, tablettes ou ordinateurs peut distraire les élèves et les empêcher de se concentrer, s'ils s'en servent pour faire des appels, envoyer des courriels ou des messages textuels qui n'ont rien à voir avec le travail scolaire. Cette situation a souvent mené à des interdictions absolues de ces appareils en classe ou à l'installation de systèmes permettant de bloquer les signaux de téléphones cellulaires.

La communication numérique vient encore compliquer la situation par rapport aux formes plus traditionnelles de communication, en ce qu'elle est archivée (parfois sans que l'expéditeur s'en rende compte) et facilement partagée avec autrui. Bien que cette caractéristique soit utile pour conserver un dossier des communications, elle peut avoir des répercussions à long terme lorsqu'on partage du contenu de façon irréfléchie ou du contenu qui risque d'être préjudiciable. Les élèves (et le personnel) doivent donc bien réfléchir à ce qu'ils communiquent en ligne.

En raison de ces caractéristiques de la communication numérique, l'affichage de contenu en ligne peut avoir des conséquences durables sur l'identité numérique des élèves ou sur leur empreinte numérique. Dans l'espace virtuel, le contexte disparaît complètement; ce qu'on écrit peut être lu par absolument n'importe qui et il est impossible de savoir comment ce que



Points clés à prendre en considération pour les écoles et les divisions scolaires :

- ✓ S'assurer que les élèves et le personnel comprennent bien les conséquences potentielles de communiquer ou de partager du contenu personnel ou inapproprié dans l'espace virtuel.
- ✓ Trouver un équilibre entre, d'une part, accès et besoin de communication et d'autre part, importance d'un environnement de classe positif où la technologie vient soutenir et renforcer l'apprentissage plutôt que de lui porter préjudice.
- ✓ Soutenir les élèves dans la création et le maintien d'une empreinte numérique appropriée à leur niveau de développement.
- ✓ Prévenir et régler les problèmes de cyberintimidation.
- ✓ S'assurer que les élèves et le personnel représentent leur école d'une manière appropriée.

nous avons dit sera interprété.⁴⁹ Tout contenu posté en ligne partage quatre qualités importantes :

- Pérennité des données : tout contenu exprimé en ligne est automatiquement enregistré et archivé.
- Reproductibilité : tout contenu exprimé en bits peut être copié.
- Extensibilité : tout contenu placé sur les réseaux publics a un vaste potentiel de visibilité.
- Facilité de recherche : tout contenu placé sur les réseaux publics peut se retrouver par simple recherche.⁵⁰

Ces caractéristiques de l'espace virtuel signifient qu'il est nécessaire d'apprendre aux élèves à exercer une réflexion critique sur la façon dont le contenu qu'ils affichent en ligne risque d'affecter en bien ou en mal leur empreinte digitale. Nous devons apprendre aux élèves à gérer leur empreinte digitale de façon à pouvoir agir si un problème se présente, mais nous devons également les soutenir activement dans leur développement d'une identité numérique positive par le travail scolaire que nous leur donnons à faire.

Il nous faut également faire prendre conscience aux élèves et aux enseignants de la manière dont ce qu'ils affichent en ligne risque d'affecter les autres. Ils peuvent par exemple violer les droits d'un autre élève lorsqu'ils affichent des photos ou des renseignements personnels à son sujet sans en avoir eu l'autorisation (ou sans avoir obtenu le consentement de ses parents). Les enseignants doivent également s'assurer qu'ils possèdent bien les autorisations de publication nécessaires ou le consentement des parents avant d'afficher en ligne des images de leurs élèves sur un blogue de classe qui pourra être vu par le public ou sur des sites de réseautage social.

La communication numérique ouvre également la porte à la cyberintimidation. Voici quelques éléments qui pourront guider les conversations sur le harcèlement en ligne et la cyberintimidation :

- Selon une étude, le harcèlement en ligne est passé de 6 % à 9 % sur une période de 5 ans; cependant, bon nombre des agresseurs connaissaient la victime directement et non en ligne, ce qui suggère que le problème ne relevait pas uniquement de communications numériques.⁵¹
- 19 % des jeunes ont indiqué avoir été intimidés au cours des 12 mois précédents, au téléphone, en personne, par texto et en ligne; 8 % de l'intimidation s'était faite en ligne et 12 % en personne.⁵²

Le harcèlement dans l'espace virtuel signifie que des messages préjudiciables peuvent être

plus facilement partagés et dans certains cas, moins facilement retrouvés, et que le harcèlement peut se prolonger au-delà de la journée scolaire. Des affaires récentes, très médiatisées, ont démontré le potentiel dévastateur de la cyberintimidation. Le gouvernement de la Saskatchewan a mis en place des initiatives pour aider à aborder ces problèmes, mais il revient également aux écoles de jouer un rôle actif dans l'éducation des élèves à la cyberintimidation. Cette démarche commence par l'éducation à la citoyenneté numérique.

Finalement, lorsqu'on partage du contenu public dans l'espace virtuel, la possibilité existe de représenter l'école de façon inappropriée. Il revient aux écoles d'aborder ce problème avec les enseignants et les élèves pour éviter ces problèmes potentiels. De la même façon qu'il est important de se créer personnellement une empreinte numérique positive, les écoles et leurs responsables doivent également se créer une présence en ligne positive. Si les écoles ne se présentent pas sous un jour positif, d'autres se chargeront de les présenter à leur place et interpréteront les faits à leur façon. Les administrateurs devraient donc penser à la façon de présenter activement une image positive de leur école à l'aide des outils des médias sociaux (page Facebook, compte Twitter de la classe ou de l'école, blogue de la classe ou de l'école) et encourager le personnel et les élèves à faire la même chose.⁵³



Élément 4 : Communication numérique

Questions pour discussion avec les intervenants :

- Quelle est la politique de l'école ou de la division scolaire en matière d'utilisation des appareils de communication personnels par les élèves durant les heures de classe?
- Comment l'école s'assure-t-elle que les élèves se créent une empreinte numérique positive, par exemple par la création de portfolios numérique préparés au niveau de l'école?
- Quelle est la politique actuelle de l'école en matière de cyberintimidation et comment cette politique est-elle mise en place, soutenue et actualisée dans le contexte de l'évolution constante du monde numérique?
- Quelle formation les élèves (et le personnel) reçoivent-ils sur les problèmes potentiels posés par le partage de contenu dans l'espace virtuel?
- Quelle est la politique de l'école en ce qui concerne la représentation en ligne de l'école par le personnel et les élèves (par exemple existe-t-il des directives sur ce que les enseignants peuvent ou ne peuvent pas partager sur les médias sociaux)?

ABC**Élément 5 :****Littératie numérique**

Le terme de littératie numérique fait référence à la démarche d'apprentissage sur ce qui est approprié ou non en matière d'utilisation de la technologie. Même lorsque la technologie est utilisée fréquemment dans la classe, on ne fait souvent pas acquérir aux élèves les littératies numériques ou les habiletés du 21^e siècle, dans certains cas parce qu'on s'imagine qu'ils les possèdent déjà. Cependant, bien que les élèves soient de grands utilisateurs de technologie, ils ont tout de même besoin d'apprendre à utiliser cette technologie de manière appropriée.

Les habiletés de littératie numérique sont diverses : rechercher l'information, évaluer le contenu d'un site Web, collaborer en réseau et organiser l'abondance d'information offerte en ligne.⁵⁴ Pour que les élèves acquièrent ces habiletés, les enseignants doivent d'abord se sentir eux-mêmes à l'aise avec les nouvelles littératies, puis les modéliser et permettre aux élèves de les pratiquer en contexte authentique.

Points clés à prendre en considération pour les écoles et les divisions scolaires :**ABC**

- ✓ S'assurer que le personnel de l'école reçoit la formation et le soutien adéquats pour pouvoir développer une communauté scolaire d'élèves, d'enseignants et d'administrateurs qui maîtrisent le numérique.
- ✓ S'assurer que les élèves développent les littératies numériques qui leur permettront de réussir dans leur future profession et de continuer à apprendre toute leur vie pour savoir s'adapter à notre monde numérique en constante évolution.

ABC**Élément 5: Littératie numérique****Questions pour discussion avec les intervenants :**

- Est-ce que les enseignants, administrateurs et élèves ont une compréhension globale de la nature unique des littératies numériques?
- Comment l'école s'assurera-t-elle que les enseignants reçoivent bien le perfectionnement professionnel et ont le temps nécessaires pour apprendre à se servir de la technologie de façon à améliorer l'enseignement et l'apprentissage?
- Est-ce que l'infrastructure technologique et la politique d'utilisation d'Internet qui sont en place à l'heure actuelle à l'école permettent aux élèves d'acquérir des littératies numériques en réseau dans l'espace virtuel?



Élément 6: Commerce numérique

Le commerce numérique (ou commerce électronique) fait référence à l'achat et à la vente de biens en ligne. Bien que cet élément de la citoyenneté numérique puisse sembler n'avoir aucun rapport avec l'école, il est important de reconnaître que les élèves sont de plus en plus actifs sur les marchés en ligne; un sondage Harris Interactive a démontré que les Américains de 8 à 24 ans avaient dépensé 220 milliards de dollars en ligne.⁴⁸ En outre, devenir un consommateur averti est un aspect important de la citoyenneté et l'école a la responsabilité d'aborder cette question avec les élèves.

Ceux-ci doivent apprendre à prendre des décisions intelligentes lorsqu'ils font des achats en ligne, à la fois pour éviter les dettes et pour éviter de se faire escroquer. Les acheteurs non avertis courent également le risque de compromettre leur cote de solvabilité en achetant sur des sites non sécurisés.

Enfin, les écoles doivent considérer leur rôle lorsque leurs élèves (ou leur personnel) font du commerce en ligne durant les heures de classe ou sur l'Internet de l'école.



Points clés à prendre en considération pour les écoles et les divisions scolaires :

- ✓ S'assurer que les élèves, les enseignants et les administrateurs sont des consommateurs avertis sur le marché numérique.



Élément 6: Commerce numérique

Questions pour discussion avec les intervenants :

- Comment l'école prépare-t-elle les élèves à devenir des consommateurs en ligne avertis et responsables et à posséder les habiletés nécessaires pour reconnaître et éviter les sites frauduleux, protéger leurs renseignements financiers personnels et acheter et vendre en ligne de manière éthique et sans se mettre en danger?
- Quelle est la politique de l'école en matière de commerce numérique pendant les heures de classe, sur le terrain de l'école ou sur l'Internet de l'école?



Élément 7 : Droits et responsabilités numériques

Les droits et responsabilités numériques (ou droits et responsabilités en ligne) sont les « privilèges et libertés » inhérents à la participation à la société numérique, ainsi que les attentes qui y sont liées.⁶² Comme nous en avons discuté plus haut, l'appartenance citoyenne à une communauté donnée s'accompagne de certains privilèges et de certaines responsabilités, et les communautés numériques ne font pas exception.

Les droits numériques comprennent, tout d'abord et avant tout, le droit d'accéder à Internet et de s'exprimer librement en ligne, tel qu'accordé par l'Organisation des Nations unies;⁶³ ces droits comprennent également la capacité d'afficher du contenu en ligne sans que celui-ci soit volé ou plagié et la capacité de participer à des réseaux numériques sans craindre de se faire intimider ni harceler. Les responsabilités en ligne comprennent l'obligation de respecter le droit numérique en vigueur et d'utiliser la technologie de manière responsable et éthique (par exemple en citant correctement les sources trouvées en ligne et en ne se servant pas de la technologie pour tricher dans ses devoirs).



Points clés à prendre en considération pour les écoles et les divisions scolaires :

- ✓ S'assurer que les élèves ont une compréhension solide de leurs droits et responsabilités lorsqu'ils participent en ligne; l'exploration de différents scénarios de comportement en ligne peut être utile pour approfondir la compréhension des élèves.



Élément 7 : Droits et responsabilités numériques

Questions pour discussion avec les intervenants :

- Quelle est la politique d'utilisation acceptable ou d'utilisation responsable de la technologie de l'école et quels systèmes sont en place lorsque des élèves ne se conforment pas à la politique?
- Quelles politiques sont en place à l'école pour protéger les élèves dont les droits numériques ont été violés, que ce soit dans le cadre scolaire ou à l'extérieur du cadre scolaire?
- Comment l'école a-t-elle l'intention de concilier les mesures assurant le respect des droits numériques des élèves (par exemple la politique d'utilisation responsable) et la notion que les élèves ont le droit d'être citoyens connectés et actifs du monde virtuel?



Élément 8 : Santé et bien-être numériques

La santé et le bien-être numériques (ou la santé et le bien-être en ligne) font référence à des considérations physiques et psychologiques. Les considérations physiques peuvent inclure des risques potentiels pour la santé dus à une surutilisation de la technologie, comme le syndrome du canal carpien, la fatigue visuelle et les mauvaises postures. Ces problèmes peuvent se produire lorsque l'équipement de l'école n'est pas ajusté à la petite taille des élèves. Les conséquences physiques peuvent également venir d'un manque d'activité chez les élèves qui passent trop de temps à des activités sédentaires sur leurs appareils.

Les problèmes psychologiques peuvent venir de la surutilisation de la technologie; plus spécifiquement, les problèmes de cyberdépendance deviennent de plus en plus sources d'inquiétude pour certains utilisateurs. Certaines recherches suggèrent que les personnes qui ont une dépendance à Internet peuvent souffrir des mêmes symptômes de sevrage que celles qui souffrent d'alcoolisme.⁶⁴ Passer énormément de temps sur certains réseaux sociaux peut également avoir des effets négatifs sur la santé mentale; une récente étude a prouvé que le temps passé sur Facebook était directement lié à une détérioration des perceptions de bien-être personnel et de satisfaction par rapport à la vie.⁶⁵ Ces études suggèrent un besoin de modération et de connaissance de soi-même lorsqu'on passe du temps en ligne.



Points clés à prendre en considération pour les écoles et les divisions scolaires :

- ✓ S'assurer que les élèves et le personnel comprennent les risques pour la santé encourus du fait d'une surutilisation de la technologie.
- ✓ S'assurer que l'équipement des élèves est bien ajusté à leur taille.



Élément 8 : Santé et bien-être numériques

Questions pour discussion avec les intervenants :

- Quels programmes et quelles politiques sont en place pour assurer que les élèves et les membres du personnel se servent de la technologie d'une manière équilibrée, qui ne mette pas leur santé en péril?



Élément 9: Sécurité et protection numériques

La sécurité numérique (ou cybersécurité) fait référence aux stratégies qu'il faut adopter et aux précautions qu'il faut prendre pour assurer sa sécurité en ligne, plus spécifiquement, pour protéger ses données des virus, du piratage et des défaillances matérielles. Dans le contexte de l'école, si le personnel et les élèves ne protègent pas leurs propres données et mots de passe, ils risquent de mettre l'école tout entière à la merci des virus et du piratage. Il est donc nécessaire que les écoles apprennent aux élèves à se méfier des escroqueries en ligne (« hameçonnage »), à choisir des mots de passe complexes et difficiles à deviner (et à ne pas les partager, même avec les amis en lesquels ils ont toute confiance), à protéger leur identité en ligne, à garder à jour leur protection antivirus et à sauvegarder leurs données. Les écoles doivent également s'assurer que les appareils et les réseaux sont bien sécurisés contre les menaces potentielles.



Points clés à prendre en considération pour les écoles et les divisions scolaires :

- ✓ S'assurer que les appareils appartenant à l'école sont protégés adéquatement des menaces à la sécurité.
- ✓ S'assurer que les réseaux de l'école sont sécurisés.
- ✓ S'assurer que les élèves et le personnel savent comment protéger leurs appareils personnels.
- ✓ S'assurer que les élèves et le personnel sont équipés pour être capables de reconnaître les fraudes les plus courantes sur Internet, comme les escroqueries par hameçonnage.



Élément 9: Sécurité et protection numériques

Questions pour discussion avec les intervenants :

- Quelles politiques et quelles structures l'école a-t-elle mises en place pour protéger des menaces externes les renseignements personnels et les appareils des élèves et du personnel?
- Quels systèmes l'école utilise-t-elle actuellement pour s'assurer que le matériel, les logiciels et la sécurité et la protection des réseaux sont à jour et que les données importantes sont sécurisés et sauvegardés?



Autres points à considérer : **Le modèle « Apportez votre équipement personnel de communication » (AVEC)**

Étant donné le grand nombre d'élèves qui apportent régulièrement leur équipement personnel à l'école, de nombreuses divisions scolaires et écoles envisagent maintenant de se doter de politiques, ou font respecter celles qui sont déjà en vigueur, relativement à cette situation. Les politiques AVEC fournissent une structure dans le cadre de laquelle les élèves sont autorisés à apporter leur équipement personnel et à l'utiliser pour l'apprentissage.

Les politiques AVEC offrent un certain nombre d'avantages. Du point de vue financier, elles permettent aux écoles d'exploiter les avantages de la technologie pour l'apprentissage tout en réduisant les frais qui devraient être encourus pour acheter et mettre à jour l'équipement nécessaire; les élèves ont bien souvent des outils technologiques plus à jour que ceux dont disposent les écoles. Ils savent en outre déjà les utiliser, ce qui réduit le temps qu'il faut passer à leur enseigner comment utiliser telle ou telle plateforme. Le modèle AVEC permet de plus aux élèves d'avoir accès à leur équipement à n'importe quelle heure de la journée, et non pas seulement pendant les heures de classe; ceci permet l'apprentissage « n'importe quand, n'importe où » et signifie que les élèves peuvent continuer à apprendre en dehors des heures de classe, par exemple dans le cadre d'une classe renversée. Il semble tout à fait logique d'instaurer le modèle AVEC dans une école qui choisit l'approche « une seule vie »; permettre aux élèves d'utiliser leur équipement personnel au lieu de se servir de l'équipement de l'école nourrit un sentiment de continuité entre le foyer et l'école.

Bien que le modèle AVEC offre un certain nombre d'avantages, il présente tout de même quelques inconvénients, qu'il faut aborder dans le cadre d'une politique de citoyenneté numérique. En premier lieu, les écoles doivent penser en termes d'égalité d'accès. Le personnel et les responsables du milieu scolaire doivent être prêts à fournir de l'équipement aux élèves qui n'en ont pas. Idéalement, ces élèves devraient pouvoir les emporter chez eux, si l'on veut répliquer les avantages du modèle AVEC. Autre point important, les enseignants et



Points clés à prendre en considération pour les écoles et les divisions scolaires :

- ✓ S'assurer que les programmes AVEC sont implantés de manière à assurer l'égalité d'accès à tous les élèves.
- ✓ S'assurer que les enseignants sont prêts à gérer les défis pratiques du programme AVEC de sorte que la technologie puisse servir à améliorer l'apprentissage.
- ✓ S'assurer que des directives et des structures (notamment un accès au Wifi) sont en place avant l'implantation du programme AVEC.

les responsables de la technologie à l'école doivent avoir un système en place pour pouvoir gérer toute la variété d'appareils qui seront apportés en classe. Les politiques AVEC peuvent rendre l'utilisation d'applications ou de programmes courants plus difficile. L'enseignant risque donc de ne pas pouvoir être « l'expert » si l'élève a des problèmes avec un appareil. Ceci revient à donner aux élèves plus d'influence et de responsabilité en ce qui concerne le choix des applications et l'aide au dépannage qu'ils devront assumer les uns pour les autres. Enfin, et en dernier lieu, autoriser les élèves à se servir de leur équipement personnel complique la question de l'utilisation acceptable, du partage acceptable de contenu et de la sécurité des données et des renseignements personnels, particulièrement lorsque les élèves utilisent leur équipement personnel et leur réseau personnel 3G ou 4G. Ces complications signifient que l'éducation à la citoyenneté numérique devient doublement importante, pour faire en sorte que les élèves soient équipés pour participer au programme AVEC de manière responsable et en toute sécurité.

Lorsqu'ils envisagent de mettre en place une politique AVEC, les administrateurs et les enseignants doivent comprendre les fins pédagogiques d'une telle politique, et y souscrire. Les écoles doivent également prendre en considération l'infrastructure existante (particulièrement l'accès au Wifi, mais aussi le nombre de prises dont les élèves auraient besoin pour recharger leur appareil) et estimer si cette infrastructure suffit à répondre aux besoins du programme AVEC. Les écoles doivent également penser à des manières de réduire au maximum les problèmes potentiels d'utilisation inappropriée ou de vol des appareils en interdisant leur utilisation dans les salles de bain ou les vestiaires et en s'assurant qu'ils sont mis sous clé lorsque les élèves ne s'en servent pas. Encore une fois, ces préoccupations attestent de la nécessité d'apprendre aux élèves à devenir de bons citoyens numériques.⁶⁶

Les écoles désirant implanter une politique AVEC voudront sans doute utiliser le formulaire d'autorisation de la page 41 comme modèle et l'adapter aux besoins particuliers de leur communauté scolaire.



Autres points à considérer : Apportez votre équipement personnel de communication (AVEC)
Questions pour discussion avec les intervenants :

- Quels sont les plans de l'école ou de la division scolaire pour assurer qu'aucun élève n'est exclu du programme AVEC?
- Quels soutiens peuvent être offerts aux enseignants pour s'assurer qu'un programme AVEC contribuerait à améliorer et transformer les pratiques pédagogiques qui sont déjà en place?
- Quelles politiques existent déjà, qui gèrent l'utilisation par les élèves de leur équipement personnel lors qu'ils sont à l'école, à divers moments et en divers endroits?
- L'école a-t-elle l'infrastructure adéquate pour soutenir l'implantation d'une politique AVEC?
- Comment l'école ou la division scolaire va-t-elle assurer la sécurité des renseignements personnels des élèves sur leurs réseaux personnels et sur le réseau de l'école? Comment va-t-elle s'assurer de la sécurité des appareils eux-mêmes?



Autres points à considérer : L'informatique en nuage, les applications et autres outils en ligne

La notion d'informatique en nuage met en jeu le stockage et la gestion de données sur des serveurs éloignés plutôt que sur un appareil personnel; elle comprend des plateformes de stockage dans le nuage telles que Dropbox ou Google Drive, de même que des outils en ligne, comme des blogues, des wikis, etc. Ce système de stockage et de gestion des données offre un certain nombre d'avantages. Il permet par exemple de stocker de grandes quantités de données sans saturer l'espace disque de son ordinateur. Il permet également leur extraction depuis n'importe quel appareil portable, de sorte que les élèves peuvent avoir accès à leurs devoirs depuis chez eux sans avoir à transporter leur ordinateur portable d'un endroit à l'autre. Ils peuvent aussi de cette façon partager des documents pour travailler en collaboration. Enfin, l'informatique en nuage permet de sauvegarder simplement les données, évitant ainsi de perdre des fichiers en cas de panne matérielle.

L'utilisation de serveurs éloignés en informatique en nuage présente cependant quelques défis pour les écoles. Bien que les applications et les outils en ligne soient très populaires auprès des enseignants, surtout en Amérique du Nord, les attitudes relativement à la sécurité et à la protection des données stockées dans ces services varient énormément. Les Nord-Américains sont en général beaucoup plus tolérants que les Européens en ce qui concerne les risques encourus par leurs données, surtout si les avantages semblent en surpasser les inconvénients.⁶⁷ Les divisions scolaires voudront peut-être remplir une Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée avant de déployer des outils Internet, comme Google Apps for Education, dans toutes leurs écoles.

Il est important que les enseignants lisent attentivement les conditions des ententes de services lorsqu'ils utilisent les applications et les outils en ligne avec leurs élèves. De nombreux services imposent un âge minimum pour l'ouverture d'un compte et les enseignants, surtout à l'élémentaire, voudront respecter ces conditions et pourront devoir ouvrir un compte pour la classe au lieu d'en ouvrir un pour chaque élève. De plus, lorsqu'ils



Points clés à prendre en considération pour les écoles et les divisions scolaires :

- ✓ S'assurer que les données des élèves et du personnel sont gérées de manière sécurisée.
- ✓ S'assurer que les administrateurs, les enseignants et les parents comprennent ce que signifie de stocker les données et les renseignements personnels des élèves sur des serveurs situés à l'étranger et s'assurer qu'ils sont capables de prendre des décisions éclairées à ce sujet.

utilisent les services en nuage en classe, les enseignants doivent demander l'autorisation écrite des parents et partager avec eux les problèmes potentiels liés à la protection de la vie privée; les parents (et les élèves) devraient toujours avoir l'option de ne pas utiliser tel ou tel service sans être pénalisés.



Autres points à considérer : L'informatique en nuage, les applications et autres outils en ligne

Questions pour discussion avec les intervenants :

- L'école ou la division scolaire a-t-elle examiné le besoin d'une éventuelle Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée avant de déployer des outils dans le nuage?
- Quelles politiques sont en place relativement à l'utilisation en classe par les enseignants d'applications dans le nuage ou basées sur le Web?

Nous avons élaboré une politique de citoyenneté numérique. Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait?

Après que l'école a élaboré une politique de citoyenneté numérique, il est critique que les administrateurs soutiennent les enseignants, les bibliothécaires et le reste du personnel de l'école dans l'implantation en classe d'une éducation à la citoyenneté numérique appropriée à l'âge des élèves. On trouvera des ressources clés à la fin du présent document, ressources utiles et occasions de perfectionnement professionnel pour les enseignants, pour qu'ils améliorent leurs connaissances du domaine. On y trouvera aussi des ressources destinées aux élèves de tous les âges, à utiliser en classe et à partager avec les parents et les autres intervenants.

Il existe également une ressource en ligne, sous forme de continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique. On y définit les droits, responsabilités et compétences clés des élèves de la maternelle à la 12^e année.

Annexes

Ressources	34
Les neuf éléments de la citoyenneté numérique selon Ribble	35
Façons d'intégrer la citoyenneté numérique dans l'enseignement.....	39
Ressources pour le droit d'auteur et Creative Commons	40
Formulaire modèle de consentement pour l'utilisation :	
• Des outils technologiques personnels.....	41
• Des applications en ligne ou dans le nuage.....	42
Des affiches au sujet de la citoyenneté numérique	43
Questions pour discussion avec les intervenants	45
Continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique	48
Références	58
Bibliographie	62

Ressources











Un ensemble de ressources pédagogiques sur la citoyenneté numérique se trouve en ligne, grâce à un partenariat avec SaskTel et sa campagne « I Am Stronger » de lutte contre l'intimidation. On les trouvera sur le site iamstronger.ca.

Le ministère de l'Éducation a acquis la licence de ressources numériques bilingues pour les enseignants et les élèves des écoles de la Saskatchewan. HabiloMédias est un organisme canadien sans but lucratif, de littératie numérique et d'éducation aux médias. Il a pour objectif d'assurer que les jeunes développent le raisonnement critique qui leur permettra d'utiliser les médias à titre de citoyens numériques actifs et éclairés. On accèdera à ces ressources gratuites pour les élèves, les enseignants et les familles en se rendant sur leur site habilomedias.ca. On peut également accéder aux ressources sous licence pour les élèves et les enseignants en se rendant à www.edonline.sk.ca (suivre les liens HabiloMédias une fois entré sur le réseau de la division scolaire).

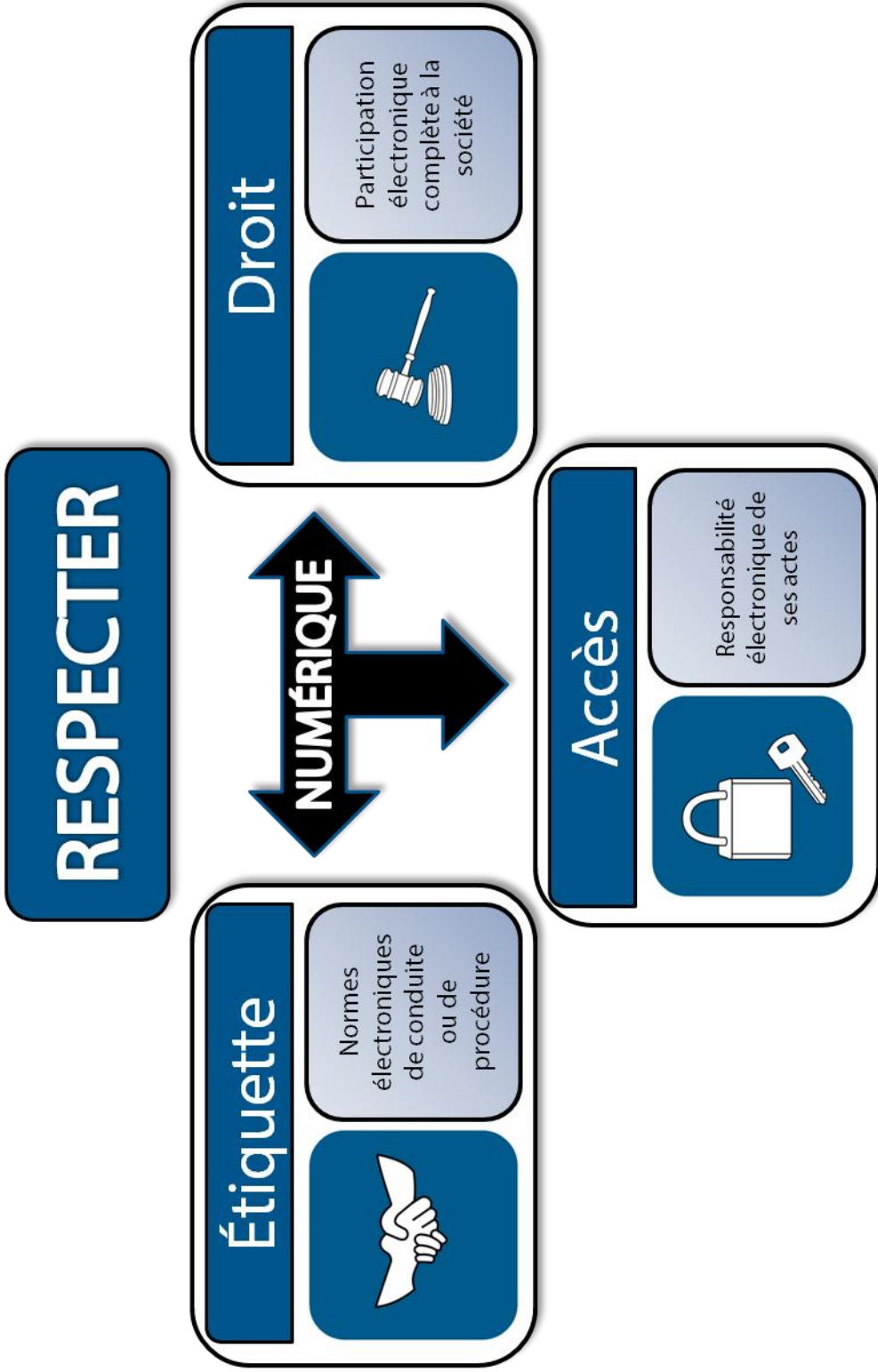
Les graphiques des pages suivantes expliquent ce qu'est la citoyenneté numérique et peuvent servir de guide pour aider les élèves à en comprendre le concept. Ces graphiques sont également conçus pour faire l'intégration de la citoyenneté numérique au programme régulier.

Ces graphiques et d'autres ressources, y compris le continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique, seront disponibles en format numérique dans la section citoyenneté numérique du site « I Am Stronger ». Cette collection de ressources continuera d'évoluer au fur et à mesure que les responsables du Ministère continuent à travailler en partenariat avec le terrain pour identifier et partager de nouvelles ressources de soutien au programme d'éducation à la citoyenneté numérique pour les élèves de la Saskatchewan.

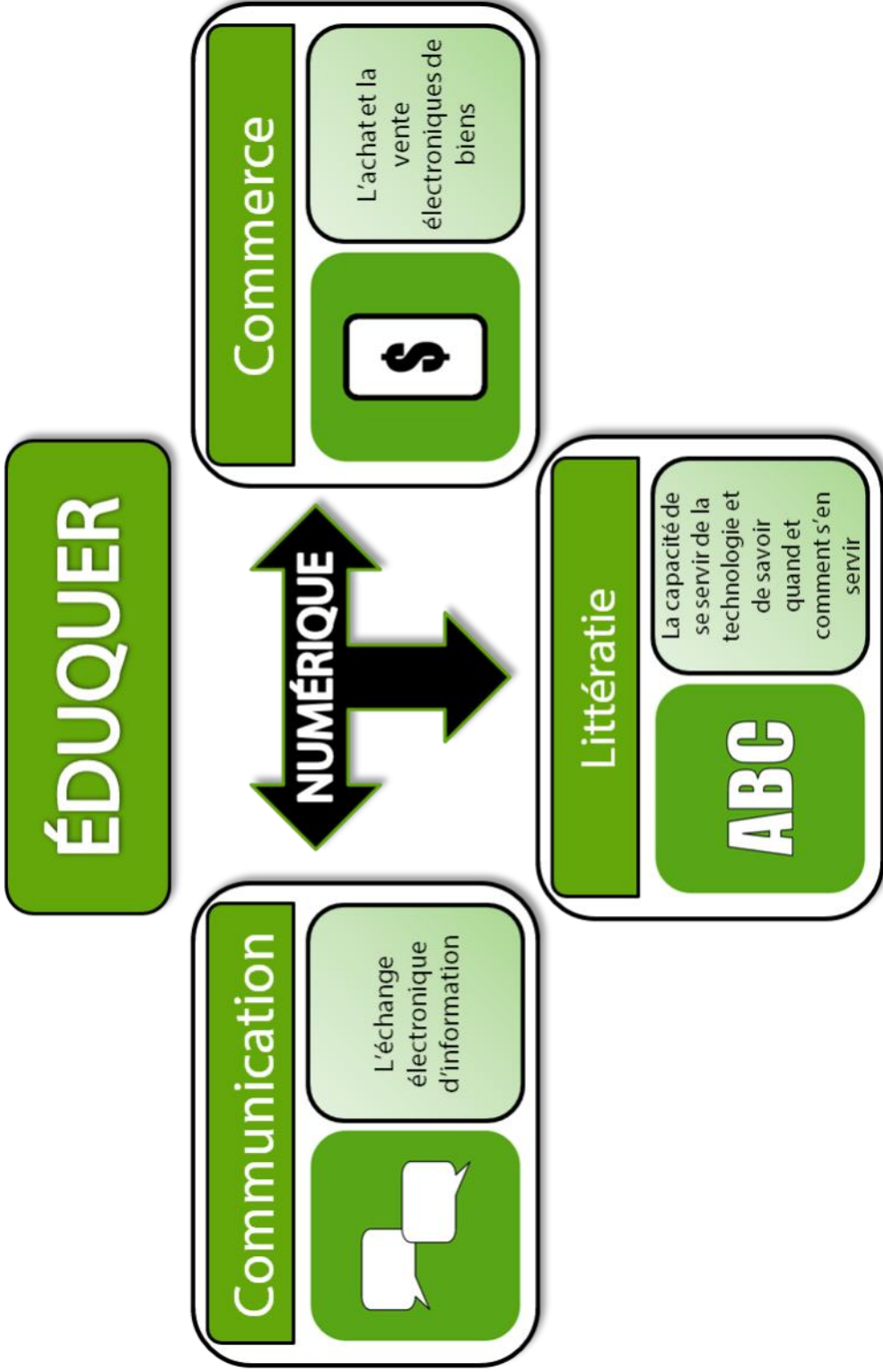
LES NEUF ELEMENTS DE LA CITOYENNETE NUMERIQUE SELON RIBBLE

RESPECTER	Étiquette numérique	Normes électroniques de conduite ou de procédure.	
	Accès numérique	Participation électronique complète à la société.	
	Droit numérique	Responsabilité électronique de ses actes.	
ÉDUIQUER	Communication numérique	L'échange électronique d'information.	
	Littératie numérique	La capacité de se servir de la technologie et de savoir quand et comment s'en servir.	ABC
	Commerce numérique	L'achat et la vente électroniques de biens.	
PROTÉGER	Droits et responsabilités numériques	Les privilèges et les libertés dont tous les utilisateurs des technologies numériques peuvent se prévaloir des comportements et attentes qui y sont liés.	
	Sécurité et protection numériques	Les précautions électroniques que tout utilisateur de technologie doit prendre pour garantir la sécurité et la protection de son réseau.	
	Santé et bien-être numériques	Le bien-être psychologique et physique lié à l'utilisation des technologies numériques.	

Source: Dr. Mike Ribble., *Digital Citizenship in Schools*. Washington, D.C.: ISTE, 2011. Kindle edition.

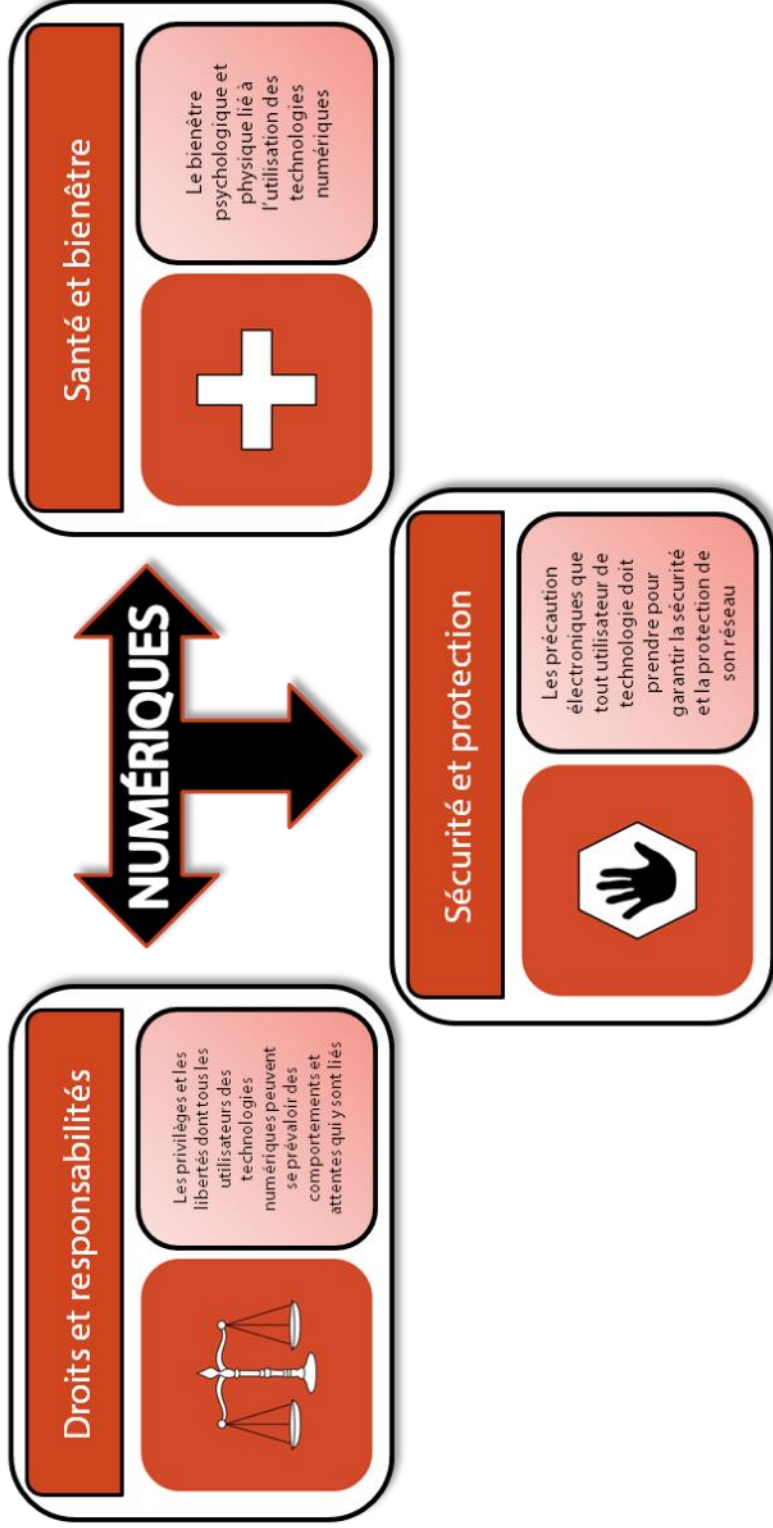


Source: Dr. Mike Ribble., *Digital Citizenship in Schools*. Washington, D.C.: ISTE, 2011. Kindle edition.












Source: Dr. Mike Ribble., *Digital Citizenship in Schools*. Washington, D.C.: ISTE, 2011. Kindle edition.

PROTÉGER



Source: Dr. Mike Ribble., *Digital Citizenship in Schools*. Washington, D.C.: ISTE, 2011. Kindle edition.

Trouvons des façons d'intégrer la citoyenneté numérique dans l'enseignement

Quand on demande aux élèves de...	 Étiquette numérique	 Accès numérique	 Droit numérique	 Communication numérique	 Littératie numérique	 Commerce numérique	 Droits et responsabilités numériques	 Sécurité et protection numériques	 Santé et bien-être numériques
LIRE									
REGARDER									
TROUVER									
DOCUMENTER/ FILMER									
RECHERCHER									
CONNECTER									
COLLABORER									
CRÉER									
RÉDIGER									

Ressources pour le droit d'auteur et Creative Commons

À l'ère du numérique, utiliser de manière appropriée le matériel qu'on a trouvé en ligne peut représenter un défi. Un certain nombre de règles et de conventions sont en place pour aider à protéger la réflexion originale et le travail créatif d'autrui. Comprendre comment utiliser, obtenir et partager le matériel de manière appropriée est un aspect important de l'éducation à la citoyenneté numérique. Il est également important de savoir comment protéger soi-même ses créations. Voici quelques ressources qui aideront les élèves à comprendre les lignes directrices et les lois qui régissent l'utilisation de matériel en ligne :

D *Le droit d'auteur... ça compte* Publication du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Publiée en 2012, elle explique de façon simple le droit d'auteur à la communauté éducative.

http://cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/291/Le_droit_dauteur_ca_compte.pdf

D *Creative Commons* est un organisme sans but lucratif visant la promotion et la facilitation du savoir et de la créativité partout dans le monde. Il produit et maintient un ensemble d'outils d'acquisition de licences en ligne permettant à tout un chacun de partager, réutiliser et remixer facilement du matériel, selon une approche du droit d'auteur assez libérale, dite « certains droits réservés ». Son site Web, *Creative Commons Canada*, offre des ressources et des outils précieux lorsqu'on désire obtenir une licence pour un travail de création. Ce site est également utile pour trouver de la musique, des vidéos, du code et d'autres œuvres créatives.

<http://creativecommons.ca/fr>

Formulaire modèle de consentement à l'utilisation d'outils technologiques personnels

Ce formulaire modèle de consentement peut être adapté ou utilisé tel quel par les divisions scolaires, les écoles ou les enseignants qui autorisent leurs élèves à apporter leurs propres outils technologiques en classe. On devra tenir compte des politiques de la division scolaire ou de l'école lorsqu'on l'adapte pour usage local. Il n'est présenté ici que comme modèle à adapter et ne doit pas être utilisé comme formulaire général pour tout ce qui est technologie utilisée en classe. Lorsqu'on prépare un formulaire d'autorisation, on doit communiquer clairement aux parents et parents-substituts l'objectif du formulaire, le responsable de la protection de l'outil technologique en question et les autres choix possibles pour les familles dont les élèves n'ont pas accès à leur propre appareil.

Utilisation d'outils technologiques et d'appareils personnels

La division scolaire (X) et l'école (X) reconnaissent et autorisent l'utilisation d'outils technologiques personnels pour accéder au réseau de la division scolaire.

Le propriétaire du matériel s'engage à :

- respecter intégralement la politique d'utilisation acceptable ou d'utilisation responsable de la division scolaire (fournir un exemplaire de cette politique ou un lien à un site Web y menant) et reconnaître que l'utilisation du matériel et du réseau est également gouvernée par les règles et attentes de l'école et de la classe;
- posséder la licence d'utilisation des logiciels installés sur son appareil personnel.
- choisir pour son appareil ou son outil technologique un nom acceptable pour la division scolaire.

La division scolaire (X) et l'école (X) ne sont pas responsables :

- de la réparation des outils technologiques ou des appareils personnels;
- des problèmes de compatibilité avec leurs réseaux, ordinateurs et logiciels;
- du vol des outils technologiques ou des appareils personnels, des logiciels et des données, ou des dommages qu'ils pourraient encourir;
- de l'obtention des licences des logiciels installés sur les outils technologiques ou les appareils personnels.

Je reconnais avoir lu et accepté le modalités ci-dessus d'utilisation de mes outils technologiques personnels dans le but d'accéder au réseau de l'école.

Signature de l'élève: _____ Date: _____

Signature du parent ou parent-substitut: _____ Date: _____

Formulaire modèle de consentement à l'utilisation d'applications en ligne ou dans le nuage

Ce formulaire modèle de consentement peut être adapté ou utilisé tel quel par les divisions scolaires, les écoles ou les enseignants qui ont l'intention d'utiliser des applications ou des outils en ligne ou dans le nuage pour soutenir l'apprentissage de leurs élèves. On devra tenir compte des politiques de la division scolaire ou de l'école lorsqu'on l'adapte pour usage local. Il n'est présenté ici que comme modèle à adapter et ne doit pas être utilisé comme formulaire général pour tout ce qui est technologie utilisée en classe. Lorsqu'on prépare un formulaire d'autorisation, on doit communiquer clairement aux parents et parents-substituts l'objectif du projet, l'endroit où les données de l'élève seront stockées, le propriétaire du compte ou des données et les autres choix possibles pour les élèves ne sont pas autorisés à utiliser ce service ou cet outil.

Utilisation en classe d'outils ou d'applications en ligne ou dans le nuage

Notre classe va utiliser (nom de l'outil ou du service) pour soutenir (décrire le ou les résultats d'apprentissage et la manière dont l'outil ou le service sera utilisé). (Les élèves doivent ouvrir/ L'enseignant va ouvrir) un compte pour accéder au service/à l'outil à l'adresse de courriel (courriel personnel/courriel de la division scolaire). Le nom de famille des élèves ne sera pas utilisé en ligne et les images les représentant ne seront pas connectées en ligne à leur nom.

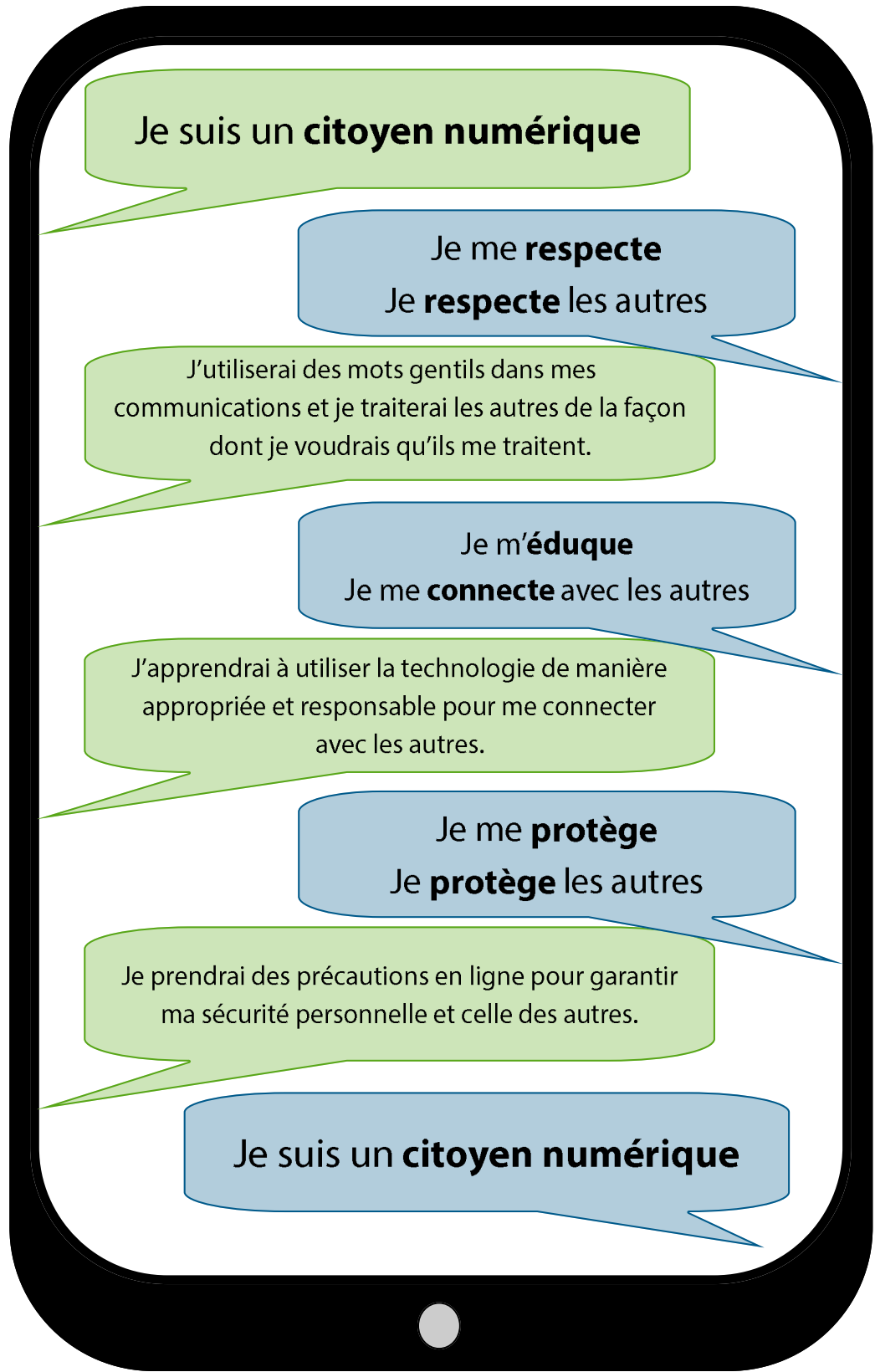
(Selon les modalités d'utilisation de l'outil ou du service, il pourra être important d'inclure ce qui suit):

Veuillez noter que (nom de l'outil ou du service) est en ligne et situé à l'extérieur du Canada et relève de la compétence des États-Unis d'Amérique; il peut donc être assujéti aux lois en vigueur dans des territoires étrangers, y compris le *USA PATRIOT Act*. Les élèves devraient éviter de stocker des documents et des données qui comprennent de l'information permettant de les identifier ou d'identifier d'autres personnes.

Veuillez noter que votre enfant ne sera pénalisé d'aucune manière et que d'autres options pertinentes au programme lui seront offertes si vous ne donnez pas votre consentement.

Consentement: Je comprends que l'information que mon enfant pourra créer et stocker sera stockée à l'extérieur du Canada et pourra être consultée depuis l'extérieur du Canada et je consens par la présente, en mon nom et au nom de mon enfant, à ce que l'information de mon enfant identifiée ci-dessus soit stockée à l'extérieur du Canada ou consultée depuis l'extérieur du Canada. Le présent consentement est valide jusqu'à la fin de l'année scolaire (insérer l'année scolaire).

Signature du parent ou parent-substitut: _____ Date: _____



Je suis un **citoyen numérique**

Je me **respecte**
Je **respecte** les autres

J'utiliserai des mots gentils dans mes communications et je traiterai les autres de la façon dont je voudrais qu'ils me traitent.

Je m'**éduque**
Je me **connecte** avec les autres

J'apprendrai à utiliser la technologie de manière appropriée et responsable pour me connecter avec les autres.

Je me **protège**
Je **protège** les autres

Je prendrai des précautions en ligne pour garantir ma sécurité personnelle et celle des autres.

Je suis un **citoyen numérique**

Je respecte les autres en réfléchissant avant d'afficher pour être gentil et ne pas leur faire de tort.

Je demande la permission avant de prendre une photo ou une vidéo et de l'afficher.

J'apprends à utiliser la technologie de manière responsable, sûre et appropriée.

JE SUIS UN
CITOYEN
NUMÉRIQUE
PARCE QUE

Je respecte la législation sur le droit d'auteur et je n'oublie pas de citer mes sources dans mes projets.

Je parle à un adulte de confiance si quelqu'un n'est pas gentil ou me fait tort.

Je ne me rends que sur des sites appropriés et à vocation éducative.

Je me protège en gardant mon appareil en sécurité et ma configuration privée et je ne partage pas mes mots de passe.

Questions pour discussion avec les intervenants



Élément 1: Étiquette numérique

- Dans la communauté scolaire, qu'est-ce qui est considéré comme poli et approprié en matière de communication avec les autres en ligne ou lorsqu'on utilise la technologie dans la classe, et comment ces attentes sont-elles communiquées aux élèves et aux parents?
- Comment les membres du personnel de l'école modélisent-ils l'étiquette à respecter en ligne dans leur pratique d'enseignement quotidienne?
- Comment les écoles soutiennent-elles les élèves dans leur utilisation d'Internet et des médias sociaux pour encourager le changement et faire le bien dans leur communauté et au-delà?



Élément 2: Accès numérique

- Que pensent les membres de la communauté scolaire de la nécessité pour le personnel et les élèves d'avoir accès à Internet?
- Que dit la politique de l'école et quelles sont les pratiques en vigueur pour ce qui de bloquer l'accès à Internet et aux réseaux sociaux, et comment l'école peut-elle s'assurer que les droits des élèves en matière d'accès numérique sont bien reconnus?
- Quelle est la politique de l'école en matière de programmes AVEC et comment l'école s'assure-t-elle que tous les élèves ont bien accès au numérique?
- Quelles occasions l'école offre-t-elle aux enseignants pour soutenir leur utilisation de la technologie dans la classe?
- Quelles mesures l'école prend-elle pour assurer que les élèves ont accès à de l'équipement moderne, y compris de l'équipement spécialisé et adapté pour les élèves ayant des besoins particuliers?



Élément 3: Droit numérique

- Qui à l'école ou à la division scolaire a la responsabilité de se tenir au courant des changements au droit numérique et aux possibilités d'utilisation, et de s'assurer que l'information à jour est bien communiquée aux membres du personnel et aux élèves?
- Quelle est la politique de l'école ou de la division scolaire en ce qui concerne le contrôle des activités du réseau? Cette politique a-t-elle été bien expliquée au personnel et aux élèves?
- Quelle est la politique de l'école en matière de données conservées sur les appareils appartenant à l'école? Cette politique a-t-elle été bien expliquée au personnel et aux élèves?
- Quelle est la politique de l'école lorsque des élèves ne respectent pas le droit numérique?



Élément 4: Communication numérique

- Quelle est la politique de l'école ou de la division scolaire en matière d'utilisation des appareils de communication personnels par les élèves durant les heures de classe?
- Comment l'école s'assure-t-elle que les élèves se créent une empreinte numérique positive, par exemple par la création de portfolios numérique préparés au niveau de l'école?
- Quelle est la politique actuelle de l'école en matière de cyberintimidation et comment cette politique est-elle mise en place, soutenue et actualisée dans le contexte de l'évolution constante du monde numérique?
- Quelle formation les élèves (et le personnel) reçoivent-ils sur les problèmes potentiels posés par le partage de contenu dans l'espace virtuel?
- Quelle est la politique de l'école en ce qui concerne la représentation en ligne de l'école par le personnel et les élèves (par exemple existe-t-il des directives sur ce que les enseignants peuvent ou ne peuvent pas partager sur les médias sociaux)?



Élément 5: Littératie numérique

- Est-ce que les enseignants, administrateurs et élèves ont une compréhension globale de la nature unique des littératies numériques?
- Comment l'école s'assurera-t-elle que les enseignants reçoivent bien le perfectionnement professionnel et ont le temps nécessaires pour apprendre à se servir de la technologie de façon à améliorer l'enseignement et l'apprentissage?
- Est-ce que l'infrastructure technologique et la politique d'utilisation d'Internet qui sont en place à l'heure actuelle à l'école permettent aux élèves d'acquérir des littératies numériques en réseau dans l'espace virtuel?



Élément 6: Commerce numérique

- Comment l'école prépare-t-elle les élèves à devenir des consommateurs en ligne avertis et responsables et à posséder les habiletés nécessaires pour reconnaître et éviter les sites frauduleux, protéger leurs renseignements financiers personnels et acheter et vendre en ligne de manière éthique et sans se mettre en danger?
- Quelle est la politique de l'école en matière de commerce numérique pendant les heures de classe, sur le terrain de l'école ou sur l'Internet de l'école?



Élément 7: Droits et responsabilités numériques

- Quelle est la politique d'utilisation acceptable ou d'utilisation responsable de la technologie de l'école et quels systèmes sont en place lorsque des élèves ne se conforment pas à la politique?
- Quelles politiques sont en place à l'école pour protéger les élèves dont les droits numériques ont été violés, que ce soit dans le cadre scolaire ou à l'extérieur du cadre scolaire?
- Comment l'école a-t-elle l'intention de concilier les mesures assurant le respect des droits numériques des élèves (par exemple la politique d'utilisation responsable) et la notion que les élèves ont le droit d'être citoyens connectés et actifs du monde virtuel?

Élément 8: Santé et bien-être numériques

- Quels programmes et quelles politiques sont en place pour assurer que les élèves et les membres du personnel se servent de la technologie d'une manière équilibrée, qui ne mette pas leur santé en péril?

Élément 9: Sécurité et protection numériques

- Quelles politiques et quelles structures l'école a-t-elle mises en place pour protéger des menaces externes les renseignements personnels et les appareils des élèves et du personnel?
- Quels systèmes l'école utilise-t-elle actuellement pour s'assurer que le matériel, les logiciels et la sécurité et la protection des réseaux sont à jour et que les données importantes sont sécurisés et sauvegardés?

Autres points à considérer : Apportez votre équipement personnel de communication (AVEC)

- Quels sont les plans de l'école ou de la division scolaire pour assurer qu'aucun élève n'est exclu du programme AVEC?
- Quels soutiens peuvent être offerts aux enseignants pour s'assurer qu'un programme AVEC contribuerait à améliorer et transformer les pratiques pédagogiques qui sont déjà en place?
- Quelles politiques existent déjà, qui gèrent l'utilisation par les élèves de leur équipement personnel lors qu'ils sont à l'école, à divers moments et en divers endroits?
- L'école a-t-elle l'infrastructure adéquate pour soutenir l'implantation d'une politique AVEC?
- Comment l'école ou la division scolaire va-t-elle assurer la sécurité des renseignements personnels des élèves sur leurs réseaux personnels et sur le réseau de l'école? Comment va-t-elle s'assurer de la sécurité des appareils eux-mêmes?

Autres points à considérer : L'informatique en nuage, les applications et autres outils en ligne

- L'école ou la division scolaire a-t-elle examiné le besoin d'une éventuelle Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée avant de déployer des outils dans le nuage?
- Quelles politiques sont en place relativement à l'utilisation en classe par les enseignants d'applications dans le nuage ou basées sur le Web?

Continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique

Les compétences transdisciplinaires de la Saskatchewan (La construction des savoirs, La construction identitaire et l'interdépendance, L'acquisition des littératies et L'acquisition du sens de la responsabilité sociale) soutiennent la réussite des élèves et les Buts de l'éducation pour la Saskatchewan tels qu'ils sont exprimés dans les grandes orientations de l'apprentissage. Ces compétences vont « améliorer l'apprentissage de l'élève à l'heure actuelle et enrichir sa vie à l'avenir ». C'est dans le cadre des compétences transdisciplinaires que l'utilisation réussie des moyens technologiques pour l'enseignement et l'apprentissage peut se faire.

Le concept des neuf éléments de la citoyenneté numérique de Ribble est expliqué dans le présent guide. Les neuf éléments ont été divisés en trois catégories :


- Respecter (étiquette numérique, accès numérique et droit numérique);
- Éduquer (communication numérique, littératie numérique, commerce numérique);
- Protéger (droits et responsabilités numériques, sécurité numérique, santé et bien-être numériques).

Ces trois catégories devront être enseignées dès la maternelle et jusqu'à la 12^e année. Le continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique des pages ci-dessous servira de guide à la direction des écoles et aux enseignants en classe pour les aider à intégrer l'éducation à la citoyenneté numérique à leurs cours. Il présente les questions essentielles et les notions que chacun doit posséder à tous les niveaux, puis est divisé en quatre niveaux pour faire acquérir les connaissances appropriées et démontrer ces connaissances à chaque niveau.

Questions essentielles	Savoir	Comprendre	Faire
Questions importantes qu'il faut considérer, non seulement de la maternelle à la 12 ^e année, mais au-delà, lorsque les élèves quittent l'école et sont en transition vers leur vie d'adulte.	<p>Que voulons-nous que les élèves soient capables de savoir?</p> <p>Pourquoi est-ce important?</p>	<p>Que voulons-nous que les élèves soient capables de comprendre?</p> <p>Quelles notions voulons-nous que les élèves développent et approfondissent?</p> <p>Qu'est-ce que les élèves auront besoin de comprendre réellement pour les apprendre?</p>	<p>Que voulons-nous que les élèves soient capables de faire?</p> <p>Quelles connaissances voulons-nous que les élèves transfèrent dans la pratique?</p> <p>Quelle sera la mesure significative du rendement : comment les élèves démontreront-ils leurs connaissances?</p> <p>Qu'est-ce que cette habileté permettra aux élèves de faire?</p>

Citoyenneté numérique : Continuum de la maternelle à la 12^e année

Ce continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique est destiné à aider les intervenants à infuser ces concepts et habiletés dans leur enseignement.

 Étiquette numérique : Normes électroniques de conduite ou de procédure.		De la maternelle à la 2 ^e année		De la 3 ^e à la 5 ^e année		De la 6 ^e à la 9 ^e année		De la 10 ^e à la 12 ^e année	
		Questions essentielles	Savoir	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire
<p>Les élèves ont-ils conscience des autres lorsqu'ils utilisent la technologie?</p> <p>Les élèves comprennent-ils que leur utilisation de la technologie affecte les autres?</p>	<p>Pour mettre un frein à l'utilisation inappropriée de la technologie, on crée souvent des règlements à cet effet ou on interdit tout simplement son utilisation. Il ne suffit pas de ceer des règlements et des politiques, il est nécessaire d'apprendre à chacun à devenir des citoyens numériques responsable de cette nouvelle société.</p>	<p>Je comprends... Que nous devons traiter les autres comme nous voudrions qu'ils nous traitent, que ce soit dans la vie réelle ou lorsque nous utilisons la technologie. Que je communique avec des personnes réelles, que ce soit face à face ou en ligne.</p>	<p>L'élève sera capable... De démontrer qu'il a conscience de ceux qui l'entourent lorsqu'il se sert de la technologie et contrôle le volume de ses appareils. De demander toujours l'autorisation avant de prendre des photos ou des vidéos des autres. D'échanger des messages appropriés, que ce soit face à face ou en ligne, pour reconnaître qu'il communique dans les deux cas avec des personnes réelles.</p>	<p>Je comprends... Qu'il existe une différence entre la communication numérique et la communication interpersonnelle et j'apprends à communiquer de manière respectueuse. Qu'il arrive que les élèves se comportent comme des intimidateurs lorsqu'ils utilisent la technologie et je peux faire quelque chose face à la cyberintimidation.</p>	<p>L'élève sera capable... De démontrer des manières appropriées en rédigeant des messages respectueux et clairs. De demander toujours l'autorisation avant de prendre des photos ou des vidéos des autres. De savoir à qui parler lorsqu'il a besoin d'aide pour lutter contre la cyberintimidation.</p>	<p>Je comprends... Qu'être responsable et respectueux fait partie intégrante de la condition de membre d'une communauté numérique. Que mes actions peuvent me faire respecter face à la cyberintimidation. Qu'il existe de nombreuses ressources si j'ai besoin d'aide pour lutter contre la cyberintimidation.</p>	<p>L'élève sera capable... De communiquer en ligne de manière responsable et appropriée. D'obtenir l'autorisation de prendre et de partager des photos et des vidéos en ligne en indiquant pourquoi il veut le faire. D'agir pour se faire respecter face à la cyberintimidation (par exemple des propos inflammatoires [flaming], chercher à provoquer une réaction [trolling], lorsqu'un lui prenant ses affaires). De chercher de l'aide si nécessaire pour lutter contre l'intimidation.</p>	<p>Je comprends... Qu'avoir et maintenir des amitiés et des relations amoureuses dans le monde numérique comporte des risques et des responsabilités. Que les attentes sont différentes quant à l'utilisation de la technologie (comment et quand l'utiliser) qu'on soit entre amis, à la maison, à l'école ou au travail. De travailler à ses habiletés de communication en fonction du public visé et de l'intention recherchée (émoticones, ponctuation, abréviations dans les SMS, caractéristiques du texte).</p>	

RESPECTER

Citoyenneté numérique : Continuum de la maternelle à la 12^e année

Ce continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique est destiné à aider les intervenants à infuser ces concepts et habiletés dans leur enseignement.



Accès numérique : Participation électronique complète à la société.

Questions essentielles	Savoir	De la maternelle à la 2 ^e année		De la 3 ^e à la 5 ^e année		De la 6 ^e à la 9 ^e année		De la 10 ^e à la 12 ^e année	
		Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire
Est-ce que tout le monde dans votre école a des occasions égales d'utiliser la technologie? Est-ce que tous les élèves ont l'occasion de participer à la société numérique?	Les utilisateurs de technologie doivent être conscients que tout le monde n'a pas les mêmes occasions en matière de technologie. Les élèves comprennent que la technologie jouera un rôle important dans leur avenir.	Je comprends... Que ce n'est pas tout le monde qui a accès à la technologie ou qui l'utilise de la même façon. Que la technologie numérique a ses limites.	L'élève sera capable... De démontrer qu'il sait quand et comment utiliser la technologie de manière appropriée.	Je comprends... Que tout le monde devrait avoir un accès équitable à la technologie.	L'élève sera capable... De se servir de la technologie pour devenir membre actif de la communauté numérique.	Je comprends... Que mon accès à la technologie détermine ma participation et les occasions qui s'offrent à moi. Que l'accès à la technologie est déterminé par les choix personnels et par d'autres facteurs, comme les incapacités, le statut socioéconomique, l'endroit où l'on vit et le gouvernement.	L'élève sera capable... De faire une recherche, par l'enquête, sur l'accès nécessaire à une personne pour qu'elle puisse participer pleinement à la société numérique. D'analyser, par l'enquête, les occasions qu'ont une société ou un pays différents de participer à la société électronique.	Je comprends... Que mon accès à la technologie détermine ma participation et les occasions qui s'offrent à moi. Que l'accès à la technologie est déterminé par les choix personnels et par d'autres facteurs, comme les incapacités, le statut socioéconomique, l'endroit où l'on vit et le gouvernement.	L'élève sera capable... D'explorer et militer en faveur de changements significatifs qui réduiraient la disparité entre ceux qui ont accès et ceux qui n'ont pas accès aux technologies numériques. De se servir de la technologie pour s'engager comme citoyen actif.

RESPECTER

Citoyenneté numérique : Continuum de la maternelle à la 12^e année

Ce continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique est destiné à aider les intervenants à infuser ces concepts et habiletés dans leur enseignement.



Droit numérique : Responsabilité électronique de ses actes.

Questions essentielles	Savoir	De la maternelle à la 2 ^e année		De la 3 ^e à la 5 ^e année		De la 6 ^e à la 9 ^e année		De la 10 ^e à la 12 ^e année	
		Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire
Les élèves utilisent-ils la technologie comme il se doit? Les élèves empiètent-ils sur les droits des autres par la manière dont ils utilisent la technologie? Les élèves qui utilisent les technologies numériques devraient-ils être tenus responsables de la manière dont ils les utilisent?	Le droit numérique traite des aspects éthiques de la technologie dans une société. Une utilisation contraire à l'éthique se manifeste sous forme de vol et (ou) de crime. Que j'ai besoin de la permission d'un adulte pour ouvrir un compte ou acheter quelque chose. Que d'autres personnes ont créé le contenu qui est affiché en ligne et en sont propriétaires.	L'élève sera capable... De rechercher des images libres de droits d'auteur sur des sites appropriés et nommer leur source.	Je comprends... Que voler le travail, l'identité ou la propriété d'autres personnes, ou leur causer du tort est un crime. Qu'il existe une différence entre les concepts de copier, remixer et créer, et je sais faire la différence.	L'élève sera capable... D'attribuer correctement l'information trouvée en ligne et le média copiant l'adresse du site Web et en rédigeant une citation simple.	Je comprends... Que mes comportements en ligne ont des répercussions sur les autres et pourraient avoir des conséquences juridiques. Qu'il existe des règles de société que les utilisateurs doivent connaître dans une société éthique. Ces lois s'appliquent à quiconque travaille ou joue en ligne. Que je suis responsable de mes actes, que les retombées en soient prévues ou non.	L'élève sera capable... De se faire une idée des pratiques courantes en matière d'environnement numérique (y compris le téléchargement de vidéos, l'affichage en ligne d'images d'autres personnes, etc.) et évaluer ses propres comportements en termes de légalité et d'éthique. De créer une licence Creative Commons pour les œuvres qu'il crée. De décrire les conséquences des comportements en ligne inappropriés, y compris à l'école et dans la communauté, et leurs conséquences juridiques.	Je comprends... Qu'il existe une responsabilité légale des actes électroniques, y compris le partage de contenu, l'utilisation de matériel protégé par le droit d'auteur, le piratage, l'envoi de messages à contenu sexuel, le vol d'identité numérique et l'affichage de images et de vidéos d'autres personnes. Que je suis responsable de mes actes, que les retombées en soient prévues ou non.	L'élève sera capable... D'examiner les retombées juridiques des activités en ligne et réfléchir à ses propres comportements en ligne. De donner l'exemple de pratiques éthiques en matière de recherche, de remixage et de partage dans un environnement numérique. D'attribuer correctement l'information trouvée en ligne et le média numérique en utilisant un format normalisé de présentation des références.	

RESPECTER

Citoyenneté numérique : Continuum de la maternelle à la 12^e année

Ce continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique est destiné à aider les intervenants à infuser ces concepts et habiletés dans leur enseignement.



Communication numérique : L'échange électronique d'information.

Questions essentielles	Savoir	De la maternelle à la 2 ^e année		De la 3 ^e à la 5 ^e année		De la 6 ^e à la 9 ^e année		De la 10 ^e à la 12 ^e année	
		Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire
<p>Les élèves utilisent-ils la technologie comme il se doit?</p> <p>Les élèves empiètent-ils sur les droits des autres par la manière dont ils utilisent la technologie?</p> <p>Les élèves qui utilisent les technologies numériques devraient-ils être tenus responsables de la manière dont ils les utilisent?</p>	<p>Les options de communication numérique sont en évolution et en augmentation constante et il en existe un si grand nombre qu'il est nécessaire de prendre des décisions appropriées lorsqu'on les utilise.</p>	<p>Je comprends... Qu'il existe une grande variété de médias sociaux et d'outils de communication, y compris le courriel.</p>	<p>L'élève sera capable... De décrire ce qu'il convient de faire lorsqu'on ne se sent pas à l'aise avec une communication ou un comportement en ligne. De créer une empreinte numérique en classe, gérée par l'enseignant.</p>	<p>Je comprends... Que mes choix et mes comportements peuvent avoir des répercussions positives ou négatives sur l'empreinte numérique créée par mes activités et mes communications en ligne. Que les communications en ligne restent de manière permanente et je dois appliquer des règles et respecter des étiquettes qui sont différentes selon les personnes auxquelles je m'adresse.</p>	<p>L'élève sera capable... De sélectionner et utiliser une grande variété de médias sociaux et d'outils de communication, y compris le courriel. De commencer à explorer l'envoi de textos comme une forme de communication et discuter des règles et de l'étiquette à suivre selon les personnes auxquelles il s'adresse. De commencer à se donner une empreinte numérique positive en créant des portfolios numériques ou en affichant un projet numérique, en ne s'identifiant que par son prénom.</p>	<p>Je comprends... Que mon identité et ma réputation sont déterminées par mes communications et mes actes. Que les différentes formes de communications numériques et mes actes ont des répercussions sur mes relations avec les autres.</p>	<p>L'élève sera capable... D'identifier et utiliser les médias sociaux de manière appropriée à des fins diverses, y compris partager de l'information, entrer en contact avec les autres et afficher ses connaissances. D'examiner et faire une évaluation critique de divers sites de médias sociaux et de la façon dont ceux-ci affectent la réputation numérique d'une personne. De se donner une empreinte numérique positive en créant des portfolios numériques.</p>	<p>Je comprends... Que mon identité et ma réputation sont déterminées par mes communications et mes actes. Que les différentes formes de communications numériques et mes actes ont des répercussions sur mes relations avec les autres. D'examiner la nature "virale" des communications en ligne et déterminer des stratégies pour lutter contre les épidémies de messages anonymes négatifs. De gérer activement son empreinte numérique en se servant des outils en ligne qui existent.</p>	

Citoyenneté numérique : Continuum de la maternelle à la 12^e année

Ce continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique est destiné à aider les intervenants à infuser ces concepts et habiletés dans leur enseignement.

Questions essentielles	Savoir	De la maternelle à la 2 ^e année		De la 3 ^e à la 5 ^e année		De la 6 ^e à la 9 ^e année		De la 10 ^e à la 12 ^e année	
		Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire
La technologie devrait-elle servir à repérer de l'information pour apprendre de nouveaux concepts? Comment les élèves peuvent-ils se servir des technologies numériques pour faire une utilisation optimale des possibilités éducatives qui s'offrent à eux?	Apprendre dans une société numérique signifie chercher et trouver l'information, mais aussi la traiter (recherche et maîtrise de l'information). Que je ne peux pas croire tout ce que je trouve en ligne. Qu'il y a parfois des choses en ligne qui me mettent mal à l'aise et je dois quitter le site et informer un adulte.	Je comprends... Qu'il existe de nombreuses façons d'organiser l'information et il faut acquérir des habiletés pour apprendre à trouver l'information dont on a besoin. Que je ne peux pas croire tout ce que je trouve en ligne. Qu'il y a parfois des choses en ligne qui me mettent mal à l'aise et je dois quitter le site et informer un adulte.	L'élève sera capable... De naviguer sur les sites Web appropriés que lui suggère l'enseignant. D'informer un adulte s'il trouve des choses en ligne qui le rendent mal à l'aise.	Je comprends... Que l'information peut varier selon les sites Web, parce que les moteurs de recherche ont des caractéristiques et des manières de chercher qui sont différentes. Que je dois noter sur quels sites je me suis rendu pour mon travail scolaire. Qu'il y a parfois des choses en ligne qui me mettent mal à l'aise et je dois quitter le site et informer un adulte.	L'élève sera capable... De se servir des bases de données et des moteurs de recherche appropriés qui lui sont suggérés par l'enseignant pour faire ses recherches. De savoir bien utiliser des mots-clés et connaître une bonne variété de stratégies de recherche. D'informer un adulte s'il trouve des choses en ligne qui le rendent mal à l'aise.	Je comprends... Que l'information sera exacte et fiable si je me sers d'une variété de sites Web pour la vérifier. Qu'il existe des différences entre les noms de domaines et ces différences peuvent avoir des répercussions sur la validité de l'information trouvée en ligne. Qu'il existe des outils en ligne qui permettent d'organiser l'information et les sources lorsqu'on fait une recherche.	L'élève sera capable... De se servir d'une variété de stratégies pour trouver de l'information et en déterminer l'exactitude et la fiabilité. De comprendre la différence entre les noms de domaines. De se servir de sites de création de signets gérés au niveau de la classe pour trouver et annoter des sites Web.	Je comprends... Que les pratiques des mégadonnées ont des répercussions sur mon expérience sur le Web et sur la protection de mes données personnelles. Qu'il est aussi nécessaire d'évaluer l'information que de la trouver. Qu'il existe des outils en ligne qui permettent d'organiser l'information et les sources lorsqu'on fait une recherche.	L'élève sera capable... De trouver de l'information à l'aide de bases de données et d'outils de recherche spécialisés et pondérer la valeur des bulles de filtres, leurs répercussions sur les résultats de la recherche et leurs conséquences pour la société. De partager les ressources en collaboration par le biais des sites de partage de signets. De se servir d'outils en ligne pour prendre des notes et organiser l'information.

ABC

Littératie numérique : La capacité de se servir de la technologie et de savoir quand et comment s'en servir.

ÉDUCATION

Citoyenneté numérique : Continuum de la maternelle à la 12^e année

Ce continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique est destiné à aider les intervenants à infuser ces concepts et habiletés dans leur enseignement.



Commerce numérique : L'achat et la vente électroniques de biens

Questions essentielles	Savoir	De la maternelle à la 2 ^e année		De la 3 ^e à la 5 ^e année		De la 6 ^e à la 9 ^e année		De la 10 ^e à la 12 ^e année	
		Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire
<p>Les élèves sont-ils conscients des possibilités et des problèmes liés à l'achat de biens en se servant de la technologie?</p> <p>Devrait-on mieux faire comprendre aux élèves comment acheter des biens et des services en passant par les technologies numériques?</p>	<p>Les utilisateurs des technologies doivent comprendre qu'une grande partie de l'économie de marché passe par les médias technologiques. Des échanges légitimes et légaux ont lieu, mais l'acheteur ou le vendeur doivent se rendre compte que ceci amène des problèmes.</p>	<p>Je comprends... Qu'on peut acheter et vendre des biens en ligne. Que je peux déterminer les types de choses qu'on achète en ligne. Qu'il faut demander la permission d'acheter des choses en ligne.</p>	<p>L'élève sera capable... D'ignorer les publicités qui apparaissent sur les sites Web et dans les applications. De demander la permission d'un adulte avant d'acheter quoi que ce soit en ligne.</p>	<p>Je comprends... Que les achats intégrés aux applications présentent des dangers et des conséquences. Que la publicité en ligne peut avoir des répercussions sur mes décisions de consommateur.</p>	<p>L'élève sera capable... D'explorer les sites qui proposent un système de bonus pour récompenser la fidélité des clients, qui prend la forme de "points" ou de "pièces". D'examiner attentivement et identifier la publicité en ligne pour voir comment elle l'affecte en tant que consommateur.</p>	<p>Je comprends... Qu'il y a des avantages et des risques à acheter en ligne. Que mon utilisation des technologies numériques a des répercussions sur la publicité ciblée. Que je dois être un consommateur critique et informé.</p>	<p>L'élève sera capable... De travailler avec des sites comme Kiva ou JustGive pour comprendre les autres formes de commerce électronique et les bonnes possibilités qu'ils offrent de faire le bien. De reconnaître les arnaques aux consommateurs en ligne et savoir comment les éviter. De savoir pourquoi il faut lire les modalités et conditions d'un site Web avant d'acheter ou de vendre des biens, ou de signer des contrats.</p>	<p>L'élève sera capable... D'examiner les répercussions juridiques, sociétales et éthiques du commerce électronique et la façon dont il affecte l'économie mondiale (p. ex. piratage, jeux de hasard, magasinage). D'examiner et comprendre le potentiel des campagnes de levée de fonds collectives en ligne (p. ex. Kickstarter). D'identifier les avantages et les inconvénients des devises numériques (p. ex. BitCoins et PayPal).</p>	

Citoyenneté numérique : Continuum de la maternelle à la 12^e année


Ce continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique est destiné à aider les intervenants à infuser ces concepts et habiletés dans leur enseignement.

Droits et responsabilités numériques : Les privilèges et les libertés dont tous les utilisateurs des technologies numériques peuvent se prévaloir des comportements et attentes qui y sont liés.

Questions essentielles	De la maternelle à la 2 ^e année		De la 3 ^e à la 5 ^e année		De la 6 ^e à la 9 ^e année		De la 10 ^e à la 12 ^e année		
	Savoir	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire
<p>Quels sont les droits et responsabilités des élèves dans une société numérique?</p> <p>Comment mieux faire comprendre aux élèves leurs droits et leurs responsabilités lorsqu'ils utilisent les technologies?</p>	<p>De la même façon que les citoyens d'une société démocratique ont des droits et des responsabilités, tout citoyen numérique possède un ensemble de droits fondamentaux.</p>	<p>Je comprends... Que c'est un privilège de pouvoir me servir de la technologie. Si je désire l'utiliser, je dois me comporter de manière responsable.</p>	<p>L'élève sera capable... De discuter de la notion de responsabilité et de la façon dont ses actes risquent d'avoir des conséquences sur le privilège de se servir de la technologie.</p>	<p>Je comprends... Que me servir de la technologie n'est pas un droit, mais bien un privilège que j'obtiens en faisant preuve de responsabilité.</p>	<p>L'élève sera capable... De définir en commun une politique d'utilisation responsable de la technologie en classe.</p>	<p>Je comprends... Que ma classe, mon école et ma division scolaire ont toutes des politiques et procédures en place en matière d'utilisation de la technologie et je dois les respecter.</p>	<p>L'élève sera capable... De définir en commun une politique d'utilisation responsable de la technologie en classe.</p>	<p>Je comprends... Que ma classe, mon école et ma division scolaire ont toutes des politiques et procédures en place en matière d'utilisation de la technologie et je dois les respecter.</p>	<p>L'élève sera capable... De définir en commun une politique d'utilisation responsable de la technologie en classe.</p>

Citoyenneté numérique : Continuum de la maternelle à la 12^e année

Ce continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique est destiné à aider les intervenants à infuser ces concepts et habiletés dans leur enseignement.

 Santé et bien-être numériques : Le bien-être psychologique et physique lié à l'utilisation des technologies numériques.		De la maternelle à la 2 ^e année		De la 3 ^e à la 5 ^e année		De la 6 ^e à la 9 ^e année		De la 10 ^e à la 12 ^e année	
		Questions essentielles	Savoir	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire
Comment les élèves peuvent-ils être affectés physiquement par la technologie? Les élèves sont-ils conscients des dangers physiques qui sont liés à leur utilisation de la technologie numérique?	Dans ce nouveau monde technologique, certaines questions doivent être abordées, comme la sécurité des yeux, les divers syndromes dus à des microtraumas répétés et les bonnes pratiques ergonomiques.	Je comprends... Qu'il peut être néfaste pour ma santé de passer trop de temps sur mes appareils numériques. Que je dois me protéger les yeux et les oreilles en ajustant le volume de mon appareil et en prenant des pauses régulièrement.	L'élève sera capable... De prendre des pauses-mouvement régulières (se lever, faire des étirements). De varier ses activités pour réduire le temps qu'il passe devant un écran. D'ajuster le volume de son appareil et se servir de ses écouteurs de manière appropriée.	Je comprends... Qu'il peut être néfaste pour ma santé mentale de regarder du contenu inapproprié en ligne. Que des pauses de tout ce qui est technologie sont nécessaires pour ma santé physique et mentale.	L'élève sera capable... De discuter de ce qu'il est approprié ou non d'aller voir en ligne. De déterminer quels sont les bons moyens de se protéger la vue et l'ouïe selon les appareils numériques que l'on utilise. De trouver un juste équilibre entre son utilisation de la technologie et un style de vie actif.	Je comprends... Que je dois mener un style de vie équilibré et prendre des pauses régulièrement de mes appareils numériques. Que si je veux éviter les blessures causées par la technologie, je dois respecter certaines règles d'ergonomie.	L'élève sera capable... De planifier d'avoir un style de vie équilibré et discuter de ce que ceci signifie en termes de technologie numérique. D'apprendre les bonnes pratiques ergonomiques pour se protéger des blessures lorsqu'il utilise la technologie.	Je comprends... Qu'utiliser la technologie de manière inappropriée peut mettre ma vie et celle des autres en danger. Que le fait que je peux avoir accès 24 heures sur 24 à la technologie, il est possible que je finisse par avoir des problèmes de santé mentale ou physique, ou des difficultés sur le plan social si je ne fais pas l'effort d'avoir un style de vie équilibré.	L'élève sera capable... De discuter des conséquences possibles de parler au téléphone et d'envoyer des textos lorsqu'il conduit - questions d'ordre juridique et questions liées à la sécurité. De mener un style de vie équilibré en matière de technologie numérique et être capable de reconnaître s'il a besoin d'aide en cas de dépendance à la technologie ou de blessure physique.

PROTÉGER

Citoyenneté numérique : Continuum de la maternelle à la 12^e année

Ce continuum des apprentissages en matière de citoyenneté numérique est destiné à aider les intervenants à infuser ces concepts et habiletés dans leur enseignement.



Sécurité et protection numériques : Les précautions électroniques que tout utilisateur de technologie doit prendre pour garantir la sécurité et la protection de son réseau.

Questions essentielles	Savoir	De la maternelle à la 2 ^e année		De la 3 ^e à la 5 ^e année		De la 6 ^e à la 9 ^e année		De la 10 ^e à la 12 ^e année	
		Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire	Comprendre	Faire
Comment les élèves protègent-ils leur technologie dans une société numérique? Comment peut-on apprendre aux élèves à se protéger et à protéger leur équipement?	Dans toute société, il existe des personnes qui volent, dégradent ou dérangent les autres. Il en est de même de la collectivité numérique.	Je comprends... Que si quelqu'un pas ou en qui je n'ai pas confiance entre en contact avec moi en ligne, je dois en informer un adulte. Que je dois me protéger en ligne en ne partageant jamais d'information permettant de déterminer où j'habite ou où je vais à l'école. Que mes mots de passe sont privés. Je ne dois les partager qu'avec mes parents ou mes enseignants et jamais avec mes amis.	L'élève sera capable... De participer à des activités en ligne ne présentant aucun danger pour assurer qu'il ne révèle jamais l'endroit où il se trouve ni son nom complet et qu'il n'affiche jamais en ligne de photo permettant de l'identifier. D'apprendre quand et comment obtenir de l'aide s'il se trouve dans une situation dangereuse en ligne.	Je comprends... Que si quelqu'un pas ou en qui je n'ai pas confiance entre en contact avec moi en ligne, je dois en informer un adulte. Qu'il n'est pas nécessaire de partager toute ma vie en ligne et il y a parfois des choses que je devrais garder pour moi. Qu'il existe plusieurs raisons pour lesquelles nous avons des mots de passe et je dois apprendre comment les gérer pour être bien protégé et rester en sécurité.	L'élève sera capable... De discuter de la notion de protéger ma vie privée en ne répondant pas aux questions ni ne donnant pas d'information personnelle en ligne. D'apprendre ce que sont les pourriels et les différentes formes qu'ils peuvent prendre. D'apprendre quand et comment obtenir de l'aide s'il se trouve dans une situation dangereuse en ligne.	Je comprends... Que je joue un rôle important dans ma propre protection et celle de mon équipement. Que je peux me mettre en danger lorsque je flirte en ligne ou que j'envoie des messages à contenu sexuel et obligé de partager du contenu numérique qui me met mal à l'aise. Que les comptes et les sites de médias sociaux ont en place des politiques et des paramètres que je dois connaître et utiliser pour me protéger et protéger mon identité.	L'élève sera capable... De s'assurer de choisir des mots de passe complexes en ligne et sur ses appareils mobiles pour protéger ses renseignements personnels et son équipement. De discuter des conséquences juridiques et éthiques d'envoyer des messages à contenu sexuel. D'apprendre quand et comment obtenir de l'aide s'il se trouve dans une situation dangereuse en ligne. De lire les politiques des sites Web de médias sociaux relatives à la protection des renseignements personnels et en discuter, et apprendre comment en régler les paramètres.	Je comprends... Que je joue un rôle important dans ma propre protection et celle de mon équipement. Que je dois lire et utiliser les conditions de confidentialité des sites Web et des comptes de médias sociaux, pour protéger ses renseignements personnels et son équipement. Qu'il peut y avoir des conséquences juridiques, des répercussions sociales et des risques de me faire maltraiter si j'envoie ou échange des messages à contenu sexuel ou pornographique. D'apprendre quand et comment obtenir de l'aide s'il se trouve dans une situation dangereuse en ligne.	L'élève sera capable... De s'assurer de choisir des mots de passe complexes en ligne et sur ses appareils mobiles, et de régler les paramètres de ses comptes de médias sociaux, pour protéger ses renseignements personnels et son équipement. De comparer entre elles des études de cas dans lesquelles on discute des répercussions juridiques et éthiques d'envoyer des messages à contenu sexuel. D'apprendre quand et comment obtenir de l'aide s'il se trouve dans une situation dangereuse en ligne.

PROTÉGER

Références

- ¹ Ohler, J. (2011). Digital Citizenship Means Character Education for the Digital Age. *Kappa Delta Pi Record* 47, no. sup1 (2011): 25-27 (Site consulté le 15 aout 2015)
- ² Alberta Education. (2012). *Digital Citizenship Policy Development Guide*. Edmonton : Alberta Ministry of Education. <http://education.alberta.ca/media/6735100/digital%20citizenship%20policy%20development%20guide.pdf> (Site consulté le 15 aout 2015).
- ³ Ohler, Digital Citizenship Means Character, p. 25-27.
- ⁴ Wellman, B. (2002). Little Boxes, Glocalization, and Networked Individualism: From Little Boxes to Social Networks. *Revised Papers from the Second Kyoto Workshop on Digital Cities II, Computational and Sociological Approaches*. 2362 : 10-25. <http://homes.chass.utoronto.ca/~wellman/publications/littleboxes/littlebox.PDF> (Site consulté le 15 aout 2015); Anderson, J. Q. et Rainie, L. (2010). *Millenials Will Make Online Sharing in Networks a Lifelong Habit*. PewResearch Internet Project. http://www.pewinternet.org/~media/Files/Reports/2010/PIP_Future_Of_Millennials.pdf (Site consulté le 15 aout 2015)
- ⁵ Anderson, J. Q. et Rainie, L. (2010). *The Future of Social Relations*. PewResearch Internet Project. http://pewinternet.org/~media/Files/Reports/2010/PIP_Future_of_Internet_2010_social_relations.pdf (Site consulté le 15 aout 2015)
- ⁶ Wellman, Little Boxes, p. 10-25.
- ⁷ Brown, J. S. et Adler, R. P. (2008). Minds on Fire: Open Education, the Long Tail, and Learning 2.0. *EDUCAUSE Review* 43, n° 1 (p. 16-32).
- ⁸ Robinson, K. (2010). *Changing Education Paradigms*. Video TED, 11:40. Filmée en octobre 2010, mise en ligne en octobre 2010. http://www.ted.com/talks/ken_robinson_changing_education_paradigms (Site consulté le 15 aout 2015)
- ⁹ Johnson, L., Adams, S. et Haywood, K. (2011). *The NMC Horizon Report: 2011 K-12 Edition*. New Media Consortium. <http://media.nmc.org/iTunesU/HR-K12/2011/2011-Horizon-Report-K12.pdf> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ¹⁰ Jenkins, H. (2006). *Confronting the Challenges of Participatory Culture : Media Education for the 21st Century*. [Livre blanc]. <https://www.macfound.org/press/publications/white-paper-confronting-the-challenges-of-participatory-culture-media-education-for-the-21st-century-by-henry-jenkins/> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ¹¹ Robinson, *Changing Education Paradigms*.
- ¹² Ito, J. (2011). In an Open-source Society, Innovating by the Seat of our Pants. *The New York Times*, 6 décembre 2011. <http://www.nytimes.com/2011/12/06/science/joichi-ito-innovating-by-the-seat-of-our-pants.html> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ¹³ Alberta Education, *Digital Citizenship Policy Development Guide*, p. 1-82.
- ¹⁴ Ribble, M. (2015). *Digital Citizenship: Using Technology Appropriately*. http://www.digitalcitizenship.net/Contact_Us.html (Site consulté le 15 aout 2015)

- ¹⁵ Heick, T. (2013). The Definition of Digital Citizenship. *Te@chThought* (blogue). 2 mai 2013. <http://teachthought.com/technology/the-definition-of-digital-citizenship> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ¹⁶ Ohler, J. (2011). Character Education for the Digital Age. *Educational Leadership* 68, n° 5. <http://www.ascd.org/publications/educational-leadership/feb11/vol68/num05/Character-Education-for-the-Digital-Age.aspx#ideal> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ¹⁷ Alberta Education, *Digital Citizenship Policy Development Guide*, p. 8.
- ¹⁸ Haesler, D. (2012). Driving Down Social Media Way. *Dan Haesler* (blogue). 2 octobre 2012. <http://danhaesler.com/2012/10/02/driving-down-social-media-way> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ¹⁹ Steeves, V. (2014). *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III - Experts ou amateurs? Jauger les compétences en littératie numérique des jeunes Canadiens*. Ottawa : HabiloMédias. http://habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/pdfs/publication-report/full/JCMBill_Experts_amateurs_Rapport.pdf (Site consulté le 15 aout 2015)
- ²⁰ Ibid.
- ²¹ Sheninger, E. C. (2014). *Digital Leadership: Changing Paradigms for Changing Times*. Thousand Oaks : Sage (p. 158).
- ²² Zickuhr, K. et Madden, M. (2012). *Older adults and internet use*. PewResearch Internet Project: 2012. <http://www.pewinternet.org/Reports/2012/Older-adults-and-internet-use/Summary-of-findings.aspx> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ²³ Zickuhr, K. et Madden, M. (2011). *65 % of online adults use social networking sites*. PewResearch Internet Project: 2011. <http://pewinternet.org/Reports/2011/Social-Networking-Sites.aspx> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ²⁴ Zickuhr, K. et Madden, M. (2011). *65% of Online Adults*; Zickuhr, K. et Madden, M. (2012). *Older Adults*.
- ²⁵ Anderson, J. Q. et Rainie, L. (2010). *Millenials Will Make Online Sharing in Networks a Lifelong Habit*. PewResearch Internet Project. http://www.pewinternet.org/~media/Files/Reports/2010/PIP_Future_Of_Millennials.pdf (Site consulté le 15 aout 2015)
- ²⁶ Steeves, *Jeunes Canadiens*.
- ²⁷ Ibid.
- ²⁸ Ibid.
- ²⁹ Ohler, *Digital Citizenship Means Character*, p. 25-26.
- ³¹ Alberta Education, *Digital Citizenship Policy Development Guide*, p. 1-82; Campeau, J. (2013). *Plan de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement en Saskatchewan*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. <http://www.education.gov.sk.ca/Anti-Bullying/campeau-report-french.pdf> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ³² Jurgenson, N. (2011). Digital Dualism versus Augmented Reality. *Nathan Jurgenson* (blogue), 24 février 2011. <http://nathanjurgenson.wordpress.com/2011/02/24/digital-dualism-versus-augmented-reality> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ³³ Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2013). *La technologie en éducation : Enseignement-apprentissage, activités administratives et infrastructure provinciale*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan (p. 4). <http://www.education.gov.sk.ca/TEF/francais> (Site consulté le 15 aout 2015)

- ³⁴ Campeau, *Plan de lutte... en Saskatchewan*, p. 22.
- ³⁵ Ibid., p. 21.
- ³⁶ Société internationale pour la technologie dans l'enseignement. (2007). *ISTE Standards: Students*. International Society for Technology in Education (p. 2). http://www.iste.org/docs/pdfs/20-14_ISTE_Standards-S_PDF.pdf (Site consulté le 15 août 2015)
- ³⁷ National Council of Teachers of English. (2013). Context (para. 3) et Elements (para. 7). *NCTE Framework for 21st Century Curriculum and Assessment*. <http://www.ncte.org/positions/statements/21stcentframework> (Site consulté le 15 août 2015)
- ³⁸ Conner, M. (2013). Ten Skills for the Future Workforce. *Marcia Conner* (blogue), 26 juin 2013 (para. 1). <http://marciacconner.com/blog/ten-skills> (Site consulté le 15 août 2015)
- ³⁹ Jenkins, *Confronting the Challenges*, p. 53.
- ⁴⁰ Johnson, Adams et Haywood, *NMC Horizon Report*.
- ⁴¹ Ibid., p. 12.
- ⁴² Alberta Education, *Digital Citizenship Policy Development*, p. 1-82.
- ⁴³ L'utilisation des onze éléments clés du cadre de discussion a été adaptée du document *Digital Citizenship Policy Development*, Alberta Education.
- ⁴⁴ Ribble, M. (2015). Nine Elements. *Digital Citizenship: Using Technology Appropriately* (blogue). http://www.digitalcitizenship.net/Nine_Elements.html (Site consulté le 15 août 2015)
- ⁴⁵ Ribble, M. (2014). *Citoyenneté numérique à l'école*. Traduction de William Piette et Karine Thonnard (collaboration spéciale). International Society for Technology in Education et Éditions Reynald Goulet, Repentigny (Québec). Publié en anglais sous le titre *Digital Citizenship in Schools*.
- ⁴⁶ Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2011). *L'Actualisation d'un modèle d'intervention centre sur les besoins au service de la réussite scolaire*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. <http://education.gov.sk.ca/Actualisation-modele-intervention> (Site consulté le 15 août 2015)
- ⁴⁷ Jenkins, *Confronting the Challenges*.
- ⁴⁸ Ribble, *Digital Citizenship in Schools*.
- ⁴⁹ Wesch, M. (2009). *YouTube and You: Experiences of Self-awareness in the Context Collapse of the Recording Webcam*. Hampton Press. <http://krex.k-state.edu/dspace/bitstream/handle/2097/6302/WeschEME2009.pdf?sequence=1> (Site consulté le 15 août 2015)
- ⁵⁰ boyd, d. (2010). Social Network Sites as Networked Publics: Affordances, Dynamics, and Implications. [Version provisoire]. *Networked Self: Identity, Community, and Culture on Social Network Sites* (p. 7). Ed. Zizi Papacharissi. <http://www.danah.org/papers/2010/SNSasNetworkedPublics.pdf> (Site consulté le 15 août 2015)
- ⁵¹ Wolak, J., Mitchell, K. et Finkelhor, D. (2006). *Online Victimization of Youth: Five Years Later*. National Center for Missing & Exploited Children. <http://www.unh.edu/ccrc/pdf/CV138.pdf> (Site consulté le 15 août 2015)
- ⁵² Consortium for School Networking. (s. d.). *Making progress: Rethinking state and school district policies concerning mobile technologies and social media*. <http://www.nsba.org/sites/default/files/reports/MakingProgress.pdf> (Site consulté le 15 août 2015)
- ⁵³ Sheninger, *Digital Leadership*.
- ⁵⁴ Ribble, *Digital Citizenship in Schools*; National Council of Teachers of English, *NCTE Framework*.

- ⁵⁵ Ribble, *Digital Citizenship in Schools*.
- ⁵⁶ Ibid.
- ⁵⁷ Alberta Education, *Digital Citizenship Policy Development*, p. 1-82.
- ⁵⁸ Steeves, *Young Canadians*, p. 5.
- ⁵⁹ Judd, A. (2014). Saanich Teenager Found Guilty of Child Pornography in 'Sexting' Case. *Global News*, 10 janvier 2014. <http://globalnews.ca/news/1074630/ruling-expected-in-saanich-teenage-sexting-case> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ⁶⁰ Mayer, A. (2013). New Cyberbullying Law has 'Larger Agenda', Expands Police Powers. *CBC News*, 21 novembre 2013. <http://www.cbc.ca/news/canada/new-cyberbullying-law-has-larger-agenda-expands-police-powers-1.2434797>. (Site consulté le 15 aout)
- ⁶¹ CBC News Saskatchewan. (2013). Saskatchewan town passes anti-bullying law. *CBC News*, 8 octobre 2013. <http://www.cbc.ca/news/canada/saskatchewan/saskatchewan-town-passes-anti-bullying-law-1.1930282> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ⁶² Ribble, *Citoyenneté numérique à l'école*.
- ⁶³ Jackson, N. (2011). United Nations Declares Internet Access a Basic Human Right. *The Atlantic*, 3 juin 2011. <http://www.theatlantic.com/technology/archive/2011/06/united-nations-declares-internet-access-a-basic-human-right/239911/> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ⁶⁴ Ribble, *Citoyenneté numérique à l'école*.
- ⁶⁵ Kross, E. et coll. (2013). Facebook Use Predicts Declines in Subjective Well-Being in Young Adults. *Plos One*. <http://www.plosone.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0069841>. (Site consulté le 15 aout 2015)
- ⁶⁶ Ross, J. et Indeglio, N. (2014). Green-lighting BYOD: 3 First Steps. *Communicator* 37, n° 7. <https://www.naesp.org/communicator-march-2014/green-lighting-byod-3-first-steps> (Site consulté le 15 aout 2015)
- ⁶⁷ Global Innovation Outlook (GIO). (s. d.). *Security, privacy, and Web 2.0*. Global Innovation Outlook. http://www.ibm.com/ibm/files/V808675J59502E65/ibm_gio_web2point0_brochure_hi.pdf (Site consulté le 15 aout 2015)

Bibliographie

Alberta Education. (2012). *Digital Citizenship Policy Development Guide*. Edmonton : Alberta Ministry of Education. <http://education.alberta.ca/media/6735100/digital%20citizenship%20policy%20development%20guide.pdf> (Site consulté le 15 aout 2015).

Anderson, J. Q. et Rainie, L. (2010). *Millenials Will Make Online Sharing in Networks a Lifelong Habit*. PewResearch Internet Project. http://www.pewinternet.org/~media/Files/Reports/2010/PIP_Future_Of_Millennials.pdf (Site consulté le 15 aout 2015)

---. (2010). *The Future of Social Relations*. PewResearch Internet Project. http://pewinternet.org/~media/Files/Reports/2010/PIP_Future_of_Internet_2010_social_relations.pdf (Site consulté le 15 aout 2015)

boyd, d. (2010). Social Network Sites as Networked Publics: Affordances, Dynamics, and Implications. [Version provisoire]. *Networked Self: Identity, Community, and Culture on Social Network Sites*. (p. 7). Ed. Zizi Papacharissi. <http://www.danah.org/papers/2010/SNSasNetworkedPublics.pdf> (Site consulté le 15 aout 2015)

Brown, J. S. et Adler, R. P. (2008). Minds on Fire: Open Education, the Long Tail, and Learning 2.0. *EDUCAUSE Review* 43, n° 1, 16-32.

Campeau, J. (2013). *Plan de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement en Saskatchewan*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. <http://www.education.gov.sk.ca/Anti-Bullying/campeau-report-french.pdf> (Site consulté le 15 aout 2015)

Global Innovation Outlook (GIO). (s. d.). *Security, privacy, and Web 2.0*. Global Innovation Outlook. http://www.ibm.com/ibm/files/V808675J59502E65/ibm_gio_web2point0_brochure_hi.pdf (Site consulté le 15 aout 2015)

Société internationale pour la technologie dans l'enseignement. (2007) *ISTE Standards: Students*. International Society for Technology in Education. http://www.iste.org/docs/pdfs/20-14_ISTE_Standards-S_PDF.pdf (Site consulté le 15 aout 2015)

Ito, J. (2011). In an Open-source Society, Innovating by the Seat of our Pants. *The New York Times*, 6 décembre 2011. <http://www.nytimes.com/2011/12/06/science/joichi-ito-innovating-by-the-seat-of-our-pants.html> (Site consulté le 15 aout 2015)

Jackson, N. (2011). United Nations Declares Internet Access a Basic Human Right. *The Atlantic*, 3 juin 2011. <http://www.theatlantic.com/technology/archive/2011/06/united-nations-declares-internet-access-a-basic-human-right/239911/> (Site consulté le 15 aout 2015)

Jenkins, H. (2006). *Confronting the Challenges of Participatory Culture : Media Education for the 21st Century*. [Livre blanc]. <https://www.macfound.org/press/publications/white-paper-confronting-the-challenges-of-participatory-culture-media-education-for-the-21st-century-by-henry-jenkins/> (Site consulté le 15 aout 2015)

- Johnson, L., Adams, S. et Haywood, K. (2011). *The NMC Horizon Report: 2011 K-12 Edition*. New Media Consortium. <http://media.nmc.org/iTunesU/HR-K12/2011/2011-Horizon-Report-K12.pdf> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Judd, A. (2014). Saanich Teenager Found Guilty of Child Pornography in 'Sexting' Case. *Global News*, 10 janvier 2014. <http://globalnews.ca/news/1074630/ruling-expected-in-saanich-teenage-sexting-case> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Kross, E., Verduyn, P., Demiralp, E., Park, J., Lee, D. S., Lin, N., Shablack, H., Jonides, J. et Ybarra, O. (2013). Facebook Use Predicts Declines in Subjective Well-Being in Young Adults. *Plos One*. <http://www.plosone.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0069841>. (Site consulté le 15 aout 2015)
- Madden, M. et Zickuhr, K. (2011). *65 % of online adults use social networking sites*. PewResearch Internet Project. <http://pewinternet.org/Reports/2011/Social-Networking-Sites> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Consortium for School Networking. (s. d.). *Making progress: Rethinking state and school district policies concerning mobile technologies and social media*. <http://www.nsba.org/sites/default/files/reports/MakingProgress.pdf> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Mayer, A. (2013). New Cyberbullying Law has 'Larger Agenda', Expands Police Powers. *CBC News*, 21 novembre 2013. <http://www.cbc.ca/news/canada/new-cyberbullying-law-has-larger-agenda-expands-police-powers-1.2434797>. (Site consulté le 15 aout)
- Ministère de l'Éducation. (2011). *L'Actualisation d'un modèle d'intervention centré sur les besoins au service de la réussite scolaire*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. <http://education.gov.sk.ca/Actualisation-modele-intervention> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Ministère de l'Éducation. (2013). *La technologie en éducation : Enseignement-apprentissage, activités administratives et infrastructure provinciale*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. <http://www.education.gov.sk.ca/TEF/francais> (Site consulté le 15 aout 2015)
- National Council of Teachers of English. (2013). *NCTE Framework for 21st Century Curriculum and Assessment*. <http://www.ncte.org/positions/statements/21stcentframework> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Ohler, J. (2011). Character Education for the Digital Age. *Educational Leadership* 68, n° 5. <http://www.ascd.org/publications/educational-leadership/feb11/vol68/num05/Character-Education-for-the-Digital-Age.aspx#ideal> (Site consulté le 15 aout 2015)
- . (2011). Digital Citizenship Means Character Education for the Digital Age. *Kappa Delta Pi Record* 47, n° sup1, 25-27. <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00228958.2011.10516720?journalCode=ukdr20#.VdT-KZfA3Pc> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Ribble, M. (2014). *Citoyenneté numérique à l'école*. Traduction de William Piette et Karine Thonnard (collaboration spéciale). International Society for Technology in Education et Éditions Reynald Goulet, Repentigny (Québec). Publié en anglais sous le titre *Digital Citizenship in Schools*.
- . (2015). *Digital Citizenship: Using Technology Appropriately*. http://www.digitalcitizenship.net/Contact_US.html (Site consulté le 15 aout 2015)
- Ribble, M. et Bailey, G. (2007). The Nine Elements of Digital Citizenship. *Digital Citizenship in Schools*, ch. 2, 19-21. International Society for Technology in Education. <http://www.iste.org/images/excerpts/digcit-excerpt.pdf> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Robinson, K. (2010). *Changing Education Paradigms*. Video TED, 11:40. Filmée en octobre 2010, mise en ligne en octobre 2010. http://www.ted.com/talks/ken_robinson_changing_education_paradigms (Site consulté le 15 aout 2015)

- Ross, J. et Indeglio, N. (2014). Green-lighting BYOD: 3 First Steps. *Communicator* 37, n° 7. <https://www.naesp.org/communicator-march-2014/green-lighting-byod-3-first-steps> (Site consulté le 15 aout 2015)
- CBC News Saskatchewan. (2013). Saskatchewan town passes anti-bullying law. *CBC News*, 8 octobre 2013. <http://www.cbc.ca/news/canada/saskatchewan/saskatchewan-town-passes-anti-bullying-law-1.1930282> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Sheninger, E. (2014). *Digital Leadership: Changing Paradigms for Changing Times*. Thousand Oaks : Sage.
- Steeves, V. (2014). *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III - Experts ou amateurs? Jauger les compétences en littératie numérique des jeunes Canadiens*. Ottawa : HabiloMédias. http://habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/pdfs/publication-report/full/JCMBIII_Experts_amateurs_Rapport.pdf (Site consulté le 15 aout 2015)
- Wellman, B. (2002). Little Boxes, Glocalization, and Networked Individualism: From Little Boxes to Social Networks. *Revised Papers from the Second Kyoto Workshop on Digital Cities II, Computational and Sociological Approaches*. 2362, 10-25. <http://homes.chass.utoronto.ca/~wellman/publications/littleboxes/littlebox.PDF> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Wesch, M. (2009). *YouTube and You: Experiences of Self-awareness in the Context Collapse of the Recording Webcam*. Hampton Press. <http://krex.k-state.edu/dspace/bitstream/handle/2097/6302/WeschEME2009.pdf?sequence=1> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Wolak, J., Mitchell, K. et Finkelhor, D. (2006). *Online Victimization of Youth: Five Years Later*. National Center for Missing & Exploited Children. <http://www.unh.edu/ccrc/pdf/CV138.pdf> (Site consulté le 15 aout 2015)
- Zickuhr, K. et Madden, M. (2012). *Older adults and internet use*. PewResearch Internet Project: 2012. <http://www.pewinternet.org/Reports/2012/Older-adults-and-internet-use/Summary-of-findings.aspx> (Site consulté le 15 aout 2015)

